

LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

Vos courtières de proximité



www.IMMO-CONSULTING.ch
Rue du Bourg 1
1095 Lutry
021 792 13 13



Virginie Dubath
079 157 20 96



Diane Sury-Poupez
079 157 61 61

JOURNAL DU DISTRICT | N° 4 | JEUDI 3 FÉVRIER 2022 | 72^E ANNÉE (N° 3409) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage 70062

Votations fédérales

Les enjeux du 13 février

Interviews

par Thomas Cramatte

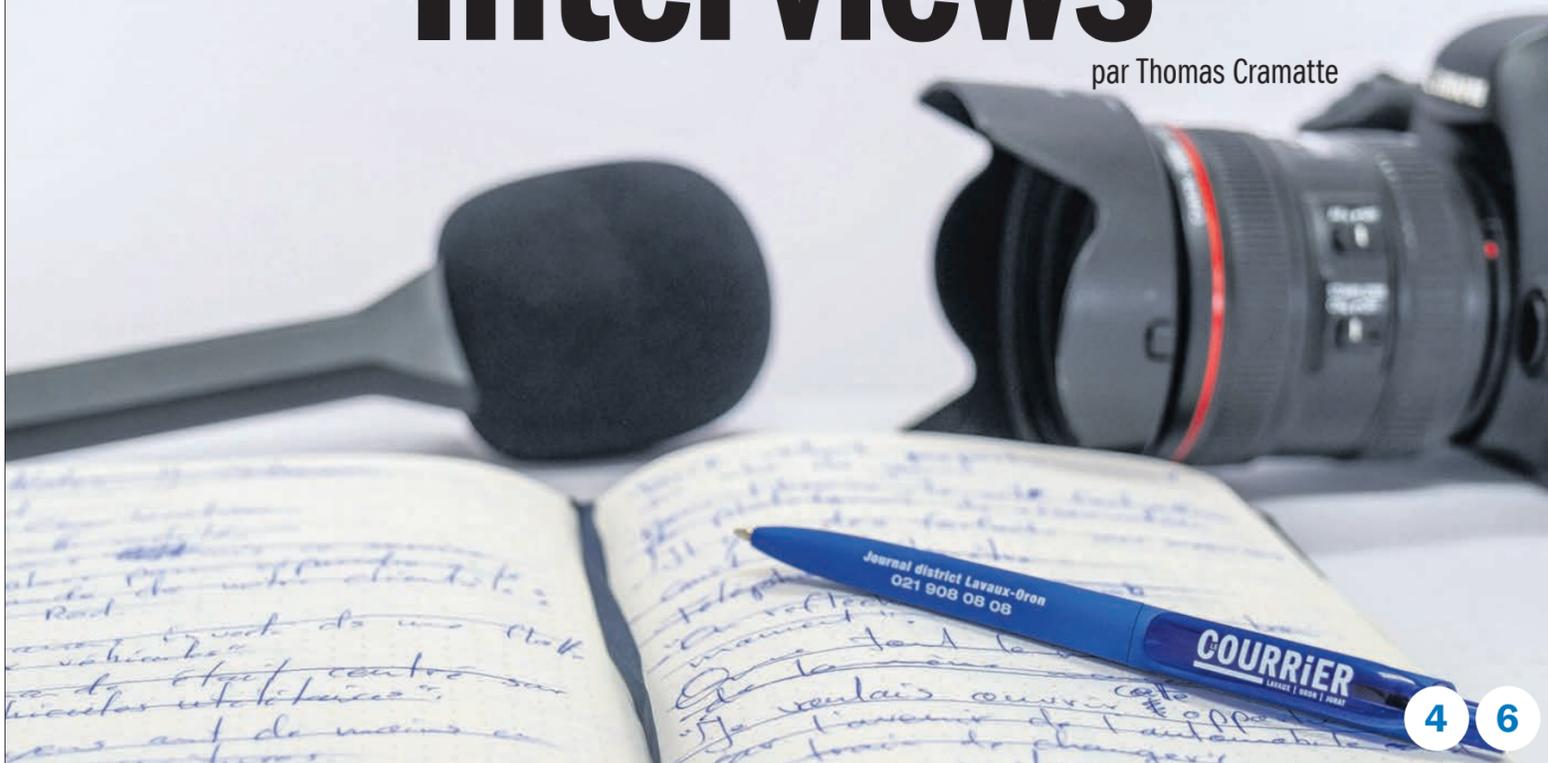


Photo: © Thomas Cramatte

Editorial

Arvid Ellefssplatt
Rédacteur en chef



Harvest

Petite lueur dans le monde virtuel. Spotify, Deezer ou Apple music, qui sont bien connus pour diffuser de la musique en streaming, continuent à le faire mais certains podcasts en profitent pour capturer l'audience en diffusant d'autres messages plus politiques et nettement moins inoffensifs. En podcasts natifs, ils sont proposés sans aucun moyen de commentaire ou de modération.

Il faut savoir que Spotify n'a pas signé le code de bonnes pratiques de la Commission européenne contre la désinformation, comme l'on fait Google, Youtube ou Facebook entre autres. Cette signature aurait engagé Spotify à prendre des engagements chiffrés sur la modération des contenus de désinformation... Ceci explique cela.

Dimanche dernier, le fameux chanteur de folk rock, Neil Young, suivi de la chanteuse Joni Mitchell, retirent toute leur musique de Spotify en réponse au maintien de «The Joe Rogan Experience» et de sa chaîne de podcasts proposant des positions unilatérales sur la Covid et les vaccins. Il faut savoir que Joe Rogan a versé plus de 100 millions en 2020 à la plateforme afin de figurer en tête de liste et ainsi garantir et influencer plusieurs millions de followers.

A la suite de ces départs, la plateforme suédoise a souhaité se refaire une virginité en communiquant vouloir introduire des liens dans toutes les plateformes litigieuses, des liens orientés vers des informations factuelles et scientifiquement sourcées.

On constate avec plaisir que les vieux contestataires n'ont pas perdu de leur superbe. Déjà connu pour son engagement contre la compression MP3, Neil Young avait refusé de voir distribuer sa musique par iTunes et mis en place sa propre plateforme en haute fidélité. De quoi donner une furieuse envie de remettre «Harvest» sur la platine! De son côté, avec 2,4 millions d'abonnés pour Neil Young et 3,7 millions pour Joni Mitchell, Spotify assume une politique claire face aux 11 millions quotidiens de Joe Rogan: suivez l'argent, il vous mènera toujours quelque part...

Photo: © JP Lambelet

Oron



3

Prévention contre criminalité

par Jean-Pierre Lambelet

Solidarité



9

Nager pour offrir un accès à l'eau

par Georges Pop

La petite histoire des mots

3

La chronique de Georges Pop
Découvrez l'histoire du mot « Escroquerie »

Facture sociale

7

Pully sursoit une 2^e fois au paiement
et dépose un recours au Tribunal fédéral

Oron

11

La Municipalité
a réparti ses dicastères

Arts

16

Le monde industriel s'expose
à l'Atelier De Grandi

Publicité

Meilleur opérateur régional

Les solutions pros qui boostent votre entreprise!



BILANZ
Meilleur opérateur régional
Clients business et privés
net+
Telekom-Rating 2021

3 mois OFFERTS*



business! net+

Distribué par vos énergies voenergies.ch | 058 234 20 00

* Offre soumise à conditions

Avis d'enquête Ecoteaux

La Municipalité d'Oron, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Construction nouvelle

Description
de l'ouvrage: Construction d'un garage double et installation de 49 m² de panneaux solaires photovoltaïques

Situation: Chemin de Champy 4
1612 Ecoteaux

N° de la parcelle: 6312
N° CAMAC: 200026
Réf. communale: 42.05.2083

Coordonnées géographiques: 2'555'665 / 1'154'945

Note au recensement arch.: Grenier ECA 4122 note 6

Propriétaire: Jean-François Beroud
Auteur des plans: Francis Dupont
Dupont Architectes

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 5 février au 6 mars 2022 au BTO à Oron-la-Ville

bto@oron.ch
www.oron.ch

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE BOURG-EN-LAVAU

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Agrandissement

Description de l'ouvrage: Amélioration thermique de la maison existante et ajout d'une extension à l'existant qui profitera également de l'agrandissement du garage, du réaménagement des espaces extérieurs avec intégration d'un spa

Situation: Chemin du Raidillon 3

N° de la parcelle: 5424

N° ECA: 2387 2388a 2388b

N° CAMAC: 206246

Référence communale: 22.435

Coordonnées géo.: 2'544'545 / 1'150'120

Propriétaires: Diêp Ngoc et Vincent Pelofi

Auteur des plans: Franziska Lakomski
CCHE Lausanne SA

Particularités: Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit, de degré: 2
Le projet implique l'abattage d'arbre ou de haie

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte **du 5 février au 7 mars 2022**

La Municipalité

LE COURRIER
LAVAU | ORON | JORAT

Jean-Philippe Barbey
Votre conseiller en publicité

Mobile 079 434 78 79
Tél. 021 908 08 15
jphbarbey@le-courrier.ch

« La publicité, c'est l'avenir de votre entreprise »

AVIS D'ENQUÊTE SAVIGNY N° 3000

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Nouvelle construction
Construction d'une villa avec garage double enterré pour deux voitures. Construction d'une piscine extérieure. Pose de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques

Situation: Chemin des Humberts

N° de la parcelle: 1877

Coordonnées géo.: 2'543'660 / 1'155'640

Propriétaire: Vanessa Lavie
Chemin des Humberts 5b
1073 Savigny

Auteur des plans: Ferrari Architectes Lausanne SA
Jean-Baptiste Ferrari
Avenue Benjamin-Constant 1
1002 Lausanne

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte **du 4 février au 7 mars 2022**

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE PUIDOUX

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Objet: Construction d'un jardin d'hiver non chauffé

Situation: Ch. de la Lêche-Dessus 18a

N° de la parcelle: 2798

Coordonnées géo.: 2'550'305 / 1'152'100

Propriétaires: Christiane et Daniel Richard

Auteur des plans: Jaquier Pointet SA
Rue des Pêcheurs 7
1401 Yverdon-les-Bains

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte **du 5 février au 6 mars 2022**

La Municipalité

La Compagnie El Diablo présente

MONDAYS

Grande salle de Forel (Lavaux)

Une Chambre pour 2

UNE COMÉDIE HOTELIÈRE & DÉJANTÉE de Caroline Steinberg

LA COMÉDIE CULTURE 100.000

JEREMIE DREYFUS & CAROLINE STEINBERG

En collaboration avec la Comédie de la Gare et le Choeur d'Hommes l'Avenir

20 FEV. 16h00: Accueil et bar
17h00: SPECTACLE
18h30: Bar et petite restauration

Réservation: www.monbillet.ch Information: www.cie-el-diablo.com

AVIS D'ENQUÊTE JORAT-MÉZIÈRES

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant:

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Agrandissement
Démolition de la véranda existante, agrandissement du bâtiment ECA 2285a sur la surface démolie et modifications intérieures. Création d'une terrasse sur l'agrandissement. Modifications des balcons

Situation: Chemin de la Biolaire 8
1083 Mézières

N° de la parcelle: 4105

N° ECA: 2285a

N° CAMAC: 208557

Référence communale: 03/2022

Coordonnées géo.: 2'548'965 / 1'161'125

Propriétaire: Jean-Daniel Héritier

Auteur des plans: Juan Carlos Guerrero
ARCHI.3000 Sàrl

Demande de dérogation: Art. 18 RCPEPC (pente des toits)
Art. 18 RCPEPC (coefficient d'occupation du sol)

Compétences: Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte **du 2 février au 3 mars 2022**

La Municipalité

AVIS D'ENQUÊTE BELMONT s/Lausanne

Demande de permis de construire (P)

Nature des travaux: Reconstruction après démolition

Description de l'ouvrage: Démolition de 5 bâtiments (ECA n° 134, 209, 451 a / b / c) et construction d'une halle de stockage avec lavage de voitures

Situation: Route des Chaffeises 7

N° de la parcelle: 130

N° ECA: 134 209 451a 451b 451c

N° CAMAC: 205211

Référence communale: 02/22

Coordonnées géo.: 2'541'220 / 1'152'070

Propriétaire: CC Immobilier Holding SA

Auteur des plans: Alexandre Noël, Index Architectes Sàrl

Demande de dérogation: Demande de dérogation: article 27 LVLFo (aire de circulation)
Demande de dérogation: article 54 RCAT (hauteur des bâtiments)

L'enquête publique est ouverte **du 05.02.22 au 06.03.22**

Les dossiers faisant l'objet d'une enquête publique sont consultables individuellement et sur rendez-vous pris au **021 721 17 29**

La Municipalité

Je remplis taxation d'impôt à domicile

Dès Fr 80.- AVS dès 60.-

VD et FR

079 280 23 70

5 ESCAPE ROOMS

www.42NDSTREET.ch

Forel | 076 411 42 42

Achète antiquités

www.galerie-bader.ch

Suite décès ou héritage, mobilier, anciennes décorations chinoises, japonaises, asiatiques, bronze, ivoire, vases et objets cloisonnés, miroirs dorés, grands tapis, armes anciennes, 16^e-19^e collection complète, tableaux du 16^e-19^e, bijoux et or pour la fonte, argenterie 800/925, étain, trophée de chasse, toutes horlogeries, pendules, montre-bracelet Rolex, Omega, Heuer, montre de poches même défectueuse.

D. Bader 079 769 43 66
info@galerie-bader.ch

Puidoux

Les aînés du Fil d'Argent à la grande salle

Prudence est la mère des vertus...

L'adjudant Pascal Fontaine, chef de la division prévention criminalité de la Police cantonale vaudoise, rencontre les aînés du Fil d'Argent à la grande salle de Puidoux.

Ce n'est pas parce que l'on est âgé et plein d'expérience sur les aléas de la vie que les voleurs de toute sorte vont nous épargner! Bien au contraire!

On n'est plus aussi leste, plus aussi méfiant, peut-être trop confiant, et aussi peu à l'aise avec les moyens numériques d'aujourd'hui!

Alors les coquins et les coquines vont s'en donner à cœur joie pour piquer dans un portemonnaie, dans un sac à main, dans un sac à dos, chiper une carte de crédit après avoir repéré le numéro de code, sans parler des arnaques sur internet, au téléphone et à votre domicile...

Ce sont des professionnels de la fauche et nous des amateurs bien trop crédules!

L'adjudant Pascal Fontaine a montré quelques vidéos où des mains féminines et masculines se baladaient allégrement dans des sacs à dos ou des sacs à main de quidams beaucoup trop confiants et sortant d'une banque avec une enveloppe de plusieurs milliers de francs. Adieu l'enveloppe! Au revoir les billets!



A gauche, l'adjudant Pascal Fontaine et à droite le président du Fil d'Argent, Jacques Chevalley

Ou mieux encore, un jeune homme bien intentionné qui donne un coup de main à une vieille dame pour retirer de l'argent à un bancomat, habilement il lui pique sa carte et ensuite fait des retraits dans la borne sise juste à côté! Sidérant...!

Donc, donc! Prudence est la mère des vertus...

- Peu d'argent liquide sur soi

- Toujours garder son portemonnaie dans la main
- Ne jamais laisser prendre de la monnaie dans le portemonnaie (les billets seront vite loin...)
- Sac à main fermé et toujours les yeux dessus
- Pas de valeurs dans le sac à dos (c'est l'endroit le plus facile à atteindre pour les voleurs)

- Au bancomat, ne laisser personne approcher de trop près et vous distraire
- Interrompre l'action immédiatement au besoin
- Au téléphone, faire très attention au « faux neveu » qui vous demandera de l'argent. Ne jamais entrer en matière et vérifier auprès de sa propre famille la motivation de la demande

- Ne jamais répondre à des sollicitations sur internet

Il en va de même à son domicile où se présentent de faux infirmiers, de faux employés envoyés par la régie et même de faux policiers qui s'intéressent surtout à vos biens et qui ont tôt fait de s'en emparer...!

Et les malfrats appliquent le même système sur internet en usurpant des noms et des adresses connues pour tenter d'hameçonner vos comptes bancaires et vos cartes de crédit!

Prudence, réticence, méfiance, pas faire confiance sont les maîtres mots en la circonstance!

Et surtout ne pas hésiter à téléphoner à la police au 117 dès qu'il y a un doute sur l'honnêteté de la demande et de son auteur.

L'exposé clair et précis de l'adjudant Pascal Fontaine fut apprécié à sa juste valeur et un aîné averti en vaut maintenant deux!

Jean-Pierre Lambelet

Voici quelques contacts utiles à pêcher sur internet pour se prémunir et se renseigner: votrepolice.ch, skppsc.ch/fr/download/securite-des-50/, www.card-security.ch/fr/ et Police cantonale vaudoise: 021 644 44 44 ou le 117

La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

Escroquerie

Très médiatisé, le procès de Pierin Vincenz, l'ancien patron de la banque Raiffeisen, s'est ouvert la semaine dernière à Zurich. L'ancien banquier est notamment accusé d'escroquerie par métier, de gestion déloyale et de corruption passive, ce que l'intéressé conteste.

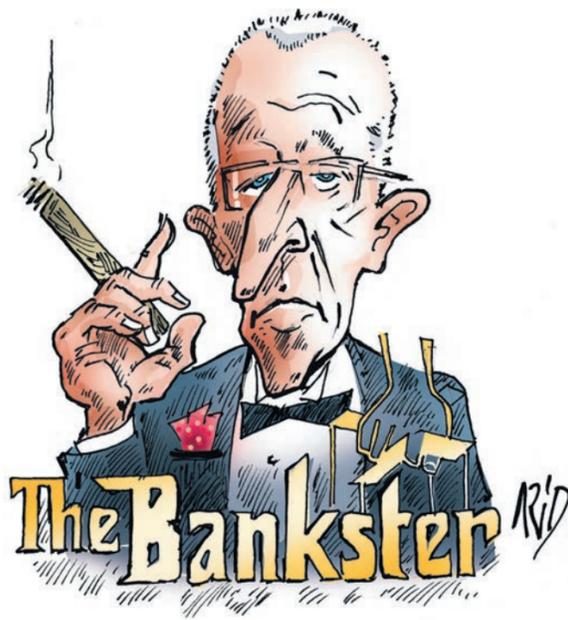
Il n'est pas question de se pencher ici sur les tenants et aboutissants de cette affaire, mais de saisir l'occasion qu'elle nous offre pour explorer l'histoire du mot «escroquerie» qui désigne le fait de tromper une personne physique ou morale par l'emploi de manœuvres mensongères ou frauduleuses, afin d'en tirer illégalement un profit, mais aussi, au sens figuré, une tromperie ou de fausses promesses.

Ce substantif, qui fleure bon la fripouille, est issu du verbe «escroquer» apparu dans la langue française vers la fin de XVI^e siècle dans le sens de «soustraire quelque chose à quelqu'un par fourberie». Il a été emprunté à l'italien «scroccare», qui signifie «décrocher», «voler» ou «écornifler». Vous avez dit «écornifler»?

Ce verbe est très peu usité de nos jours. Il définit l'action de se procurer par ruse de l'argent, un bon repas, ou d'autres petits avantages, aux dépens d'autrui. Il est dérivé du verbe «écornier» qui signifie «dégarnir un animal de ses cornes».

Pour en revenir au verbe «escroquer», son apparition dans notre langue

fut presque simultanément accompagné de celle des substantifs «escroqueur» et «escroqueuse» qui se transformèrent progressivement en «escroc» puis en «escroc». De nos jours, ce dernier terme s'emploie au masculin, même pour désigner une personne de sexe féminin (ex:



cette femme est un escroc). Néanmoins «escroqueur» et «escroqueuse» sont toujours validés par l'Académie, même si on les entend peu. Le mot «escroquerie», quant à lui, n'émerge dans la littérature que vers la fin du XVII^e siècle, puis dans les textes de loi au début du XIX^e. La plus grande escroquerie de l'histoire, à hau-

teur de quelque 65 milliards de dollars, fut le fait du financier américain Bernard Madoff, mort le 14 avril 2021, à 82 ans, dans le pénitencier de Caroline du Nord où il purgeait une peine de 150 ans de prison. Sa fraude pyramidale consistait à piocher dans les finances de ses nou-

veaux clients pour rétribuer ou rembourser des investisseurs plus anciens. De nos jours, un très grand nombre d'escroqueries se font en ligne, par le recours à internet. Ces arnaques se distinguent d'un vol ordinaire dans la mesure où, très souvent, les victimes fournissent volontairement, et en toute connaissance de cause, des informations, de l'argent ou des avantages au fraudeur ou à la fraudeuse. L'escroquerie sentimentale, par exemple, consiste à entretenir à distance une relation amoureuse fictive avec la victime, en lui faisant croire à un futur mariage, dans le but de lui soutirer de l'argent.

Pour conclure sur une note morale, adresses aux futurs escrocs cette mise en garde du dialoguiste Michel Audiard dans le film «Le Cave se rebiffe», une sombre affaire d'escroquerie et de fausse monnaie, sortie sur les écrans en 1961, avec dans le rôle principal l'immense Jean Gabin: «Entre truands, les bénéfices ça se partage, mais la réclusion, ça s'additionne».

Georges Pop

Chexbres-Puidoux

Loto du FCPC du 6 février

Annulation

Chers ami(e)s et membres de notre club,

Tout comme l'année passée, le comité d'organisation a dû se résigner en raison des contraintes sanitaires à annuler pour la deuxième année consécutive notre traditionnel loto qui devait avoir lieu à la grande salle de Chexbres le 6 février.

Nous nous réjouissons donc de vous revoir, si possible, lors de notre repas de soutien afin de fêter dignement le 60^e +1 de notre magnifique club le 6 mai prochain.

D'ici là, portez-vous bien et vive le FC Puidoux Chexbres!

Le comité d'organisation

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans l'agenda de «La feuille de Bourg-en-Lavaux» du 27 janvier en page 3. «La réunion du Trait d'union du 16 février est annulée vu la situation sanitaire. Nous attendons encore un peu et chaque personne concernée recevra le programme personnellement prochainement» annonce le comité.

La rédaction

Publicité

PB BELET & Cie

FERBLANTERIE - COUVERTURE
ENTRETIEN DE TOITURES
DÉPANNAGE SANITAIRE

PARTICULIERS
GÉRANCES - RÉGIES ET
ENTREPRISES GÉNÉRALES

L'assurance d'un travail de qualité adaptée à vos besoins!

Tél. 021 728 72 01 • Natel 079 412 87 07 • Chemin des Osches 37, Pully
www.belet-ferblanterie-sanitaire.ch

Le tabac, c'est tabou, on en viendra tous à bout !

Le tabac atteint du cancer de sa publicité ?



La campagne de l'initiative a choqué certains citoyens. Pour Addiction-Suisse, le visuel doit susciter des émotions

L'initiative populaire a pour but d'interdire toute publicité pour le tabac aux endroits où des enfants et des mineurs peuvent la voir.

En cas de oui, c'est la mort des images de cigarettes dans la presse, dans les espaces publics, sur internet, aux cinémas, dans les kiosques ou dans d'autres manifestations.

Objectif: préserver la santé des jeunes. Fini le symbole de liberté grâce à une sèche sur son cheval en plein Far-West. Si l'époque où la publicité pour le tabac était omniprésente est

révolue depuis longtemps, l'initiative soumise au peuple veut empêcher toute image de produits issus du tabac pouvant atteindre les mineurs. Un texte largement soutenu par les milieux de la

santé ainsi que par la gauche. Mais pour les partis bourgeois et le Parlement, l'initiative va trop loin. *Interviews.*

Propos recueillis par Thomas Cramatte

POUR

Markus Meury

Porte-parole Addiction suisse



Si la publicité sur le tabac n'est pas interdite en Suisse, les opposants avancent qu'elle est suffisamment discrète pour ne pas influencer les mineurs, qu'en pensez-vous ?

Aujourd'hui la publicité pour le tabac est beaucoup plus ciblée qu'il y a 50 ans. Elle se trouve là où sont les jeunes. C'est pour cela que les adultes ne la voient presque plus. Mais, elle est là pour les jeunes et a son effet. Les cigarettiers ne dépensent pas leur argent pour rien. Ils doivent remplacer leurs clients qui meurent du tabac avec des nouveaux clients. Et comme ils savent qu'après l'âge de 21 ans presque plus personne ne commence à fumer, ils doivent cibler la jeunesse.

Beaucoup de citoyens s'interrogent sur votre affiche impliquant un jeune admirant sa cigarette, pourquoi avoir opté pour ce message qui peut paraître contradictoire ?

Notre principale revendication est que les jeunes grandissent sans tabac. C'est ce sur quoi nous voulons attirer l'attention. Et c'est donc pour cette raison que cette image doit rester ancrée dans les esprits. Le visuel doit bouleverser et susciter des émotions. Nous souhaitons et espérons vivement que nous ne verrons plus de tels sujets à l'avenir.

Ce sujet existait déjà, nous n'avons pas refait de séance photo pour cette campagne.

D'après plusieurs études, l'âge moyen de la première cigarette est 13-15 ans, est-ce que d'interdire la publicité sur le tabac

protège réellement les mineurs contre l'addiction au tabac ?

La recherche est extrêmement claire là-dessus: il y a une immense littérature scientifique, et dans sa quasi-totalité, elle arrive à la même conclusion: la publicité pour le tabac cible les jeunes, et sans la publicité il y a moins de jeunes qui commencent à fumer. Les cas de la Grande-Bretagne, de l'Australie et d'autres pays ont été examinés de près et démontrent aussi que l'attractivité de la cigarette a fortement diminué parmi les jeunes après l'interdiction de la pub.

a fortement diminué parmi les jeunes après l'interdiction de la pub.

La sensibilisation des mineurs sur les méfaits du tabac ne serait-elle pas plus efficace que d'interdire sa publicité ?

L'amalgame des arguments ne se tient pas et ne sert qu'à faire peur: nous ne nous préoccuons ici que de la publicité pour le tabac qui atteint les mineurs. Et bien que la plupart des pays européens interdisent depuis longtemps la publicité pour le tabac, aucune interdiction de publicité dans d'autres domaines ne s'y est ajoutée à cause de cela. Le «précédent» n'a donc pas lieu d'être.

L'industrie du tabac n'est que très peu créatrice d'emplois. Les études internationales montrent clairement qu'une restriction publicitaire permet même de créer des emplois sur le long terme, car la consommation a migré vers de nouveaux domaines, p. ex. dans l'industrie des loisirs.

La sensibilisation des mineurs se fait déjà depuis longtemps. Mais une étude romande a montré que sur leurs chemins quotidiens les jeunes rencontrent six fois autant de pub pour le tabac que de messages de prévention. C'est là qu'il faut équilibrer en interdisant la pub atteignant les mineurs!

CONTRE

Patrick Eperon

Délégué à la communication - Centre Patronal - Paudex



Quels sont les principaux risques économiques si ce texte est accepté ?

La branche communication et média est confrontée à un risque important en cas d'acceptation. A tel point que ses acteurs se sont mobilisés fin janvier pour exprimer leur volonté de rejeter cette initiative. Si les acteurs de l'industrie du tabac seront bien sûr touchés par ce texte, d'autres secteurs comme le commerce de détail seront impactés. Les kiosques risquent par exemple de connaître d'importantes pertes. Les manifestations culturelles ne sont pas en reste, car certains organisateurs de festivals seraient dans l'obligation d'augmenter le prix de leurs billets si les contributions liées aux sponsorings du tabac venaient à s'effondrer.

Pour les milieux économiques, cette initiative engendrerait une succession d'interdictions pour la promotion d'autres produits de dépendance, est-ce vrai ?

Il s'agit de l'effet indirect de cette initiative. Car elle modifierait la Constitution fédérale de telle sorte que d'autres interdictions de publicités pour d'autres produits comme la viande et le vin seraient possibles au nom de la promotion de la santé. S'il est bien sûr essentiel de protéger les mineurs contre les effets néfastes du tabagisme, l'initiative va trop loin.

En autorisant la publicité ciblant les adultes, la loi/contre-projet à cette initiative est plus équilibrée.

Qui dit moins de promotion dit moins de ventes, donc moins d'impôts issus du tabac. Comment ce manque à gagner sera-t-il compensé ?

En 2020, l'impôt perçu sur le tabac avait atteint 2.1 milliards de francs en faveur de l'AVS / AI, soit près de 5 % de l'ensemble des recettes de l'Assurance vieillesse. Aujourd'hui, on observe d'importantes difficultés pour équilibrer le financement de ce pilier de

notre prévoyance vieillesse. On ne peut donc pas négliger ces entrées d'argent. Il est difficile de se prononcer sur des alternatives pour compenser ce manque à gagner, mais il est certain que l'impôt sur le tabac demeurera et que la consommation de tabac ne tombera pas à zéro.

D'après plusieurs études, l'âge moyen de la première cigarette est 13-15 ans, est-ce qu'interdire la publicité du tabac protège réellement les mineurs de ses effets néfastes ?

Notre voisin français a interdit la publicité du tabac depuis 1991. Aujourd'hui, la France compte davantage de fumeurs en proportion que la Suisse. Il est probable que le nombre de consommateurs mineurs de tabac continuerait à diminuer en cas d'acceptation de cette initiative, mais je suis convaincu que ce sera aussi le cas avec la loi/contre-projet adoptée par le Parlement, qui prend en compte l'objectif des initiateurs, à savoir préserver les mineurs des dangers du tabac. A l'inverse, l'initiative restreint des libertés d'adultes, respectivement des libertés économiques fondamentales.

Publicité



Quentin Racine, Vice-Président PLR VD



Florence Gross, Députée PLR VD



Kevin Grangier, Président UDC VD



Michaël Buffat, Conseiller national UDC VD



François Pointet, Conseiller national Vert'libéral VD



Valérie Dittli, Présidente Le Centre VD



Isabelle Moret, Conseillère nationale PLR VD



Stéphanie Mooser, Le Centre VD

Soutenons notre économie. Oui à la suppression du droit de timbre le 13 février prochain! loi-droits-de-timbre.ch



Référendum - Droit de timbre

250 millions de moins dans les caisses de la Confédération ?



Tamponné pour certifier son authenticité, c'est cette action qui est à l'origine du nom de cet impôt

C'est le manque à gagner qu'engendrerait la suppression du droit de timbre d'émission.

Un objet soumis aux votations le 13 février prochain. Pour la gauche, il s'agit d'un cadeau fiscal réservé aux grandes entreprises, pour la droite, cette abolition récompenserait l'esprit d'entreprise.

Prélevé depuis la Première Guerre mondiale: «*Les droits de timbre fédéraux sont des impôts frappant les transactions juridiques et la circulation de capitaux déterminés*», mentionne l'Union des autorités fiscales suisses. Si cela peut paraître obsolète aujourd'hui, leurs objectifs à

l'époque étaient de trouver de nouvelles sources financières au moyen d'une imposition indirecte. Tamponné pour certifier son authenticité, c'est cette action qui est à l'origine de son nom. Traversant les âges, la loi sur les droits de timbre de 1917 a été totalement révisée et remplacée en 1973.

Toujours en vigueur aujourd'hui, les droits de timbres fédéraux ont rapporté environ 2.1 milliards de francs en 2018, représentant ainsi 3.17 % des recettes fiscales de la Confédération. En tout, il existe trois types de droits de timbre, mais pour l'heure, un seul d'entre eux est en péril le 13 février: le droit de timbre d'émission sur capital propre. Derrière ce jargon, il s'agit plus simplement de supprimer une taxe de 1 % perçue lorsqu'une entreprise ou une coopération lève des fonds propres de plus d'un million de francs.

Le manque à gagner d'environ 250 millions de francs devra être compensé par une hausse des impôts des particuliers ou par une diminution des prestations de l'Etat.

Interviews.

Propos recueillis par Thomas Cramatte

POUR

Vincent Arlettaz

Vice-président PLR Lavaux-Oron - Conseiller communal Lutry

Certains référendaires avancent que les capitaux ne sont pas imposés pour les grandes entreprises, n'est-il donc pas correct de maintenir une taxe d'émission ?



seront couronnés de succès, ils contribueront largement à notre société en créant des emplois et en s'acquittant de l'impôt sur le bénéfice. Nous en serons tous gagnants.

Le manque à gagner de 250 millions annuels devra être compensé par les citoyens ou par une diminution des prestations de l'Etat, n'est-il donc pas absurde de supprimer ce droit de timbre ?

La crainte du manque à gagner de 250 millions est attisée par la gauche, mais il faut la remettre en perspective: le budget de la Confédération, hors Covid, représente plus de 73 milliards de francs de dépenses annuelles. Et pour les financer, les revenus de la Confédération augmentent, eux aussi, de plus d'un milliard de francs par année. Ainsi, même en abolissant le droit de timbre d'émission, les moyens financiers de l'Etat ne vont pas diminuer; ils vont tout juste croître un peu moins que d'habitude.

D'autre part, il faut également prendre en compte les effets à long terme: encourager l'esprit d'entreprise va précisément faciliter la création et le développement de start-up dans notre pays. Celles-ci auront un impact positif sur les emplois, sur les salaires, sur l'économie en général et donc, au final, sur les recettes fiscales.

Sans droit de timbre, la création de PME sera-t-elle facilitée ?

Sans droit de timbre d'émission, il sera plus facile de lever des fonds en Suisse. La création d'entreprise ne sera pas pénalisée en comparaison internationale, ce qui soutiendra notre compétitivité. Tout cela facilitera la création d'entreprises, mais aussi leur développement futur.

En outre, il ne faut pas oublier un effet pervers du droit de timbre d'émission: il ne touche que la levée de fonds propres. En d'autres termes, ça veut dire qu'une entreprise qui trouve des investisseurs est pénalisée, tandis qu'une autre entreprise qui s'endette n'est, elle, pas touchée. On a là une incitation fiscale à s'endetter, qui n'est bonne ni pour la stabilité de notre économie, ni pour le développement de nos PME.

CONTRE

Benoît Gaillard

Porte-parole - Union syndicale suisse

Selon vous, pourquoi la suppression de cette taxe d'émission ne profite qu'aux entreprises très profitables ?



Depuis des années, la charge fiscale pesant sur les entreprises et sur les actionnaires a déjà été réduite fortement (d'un quart environ). Aujourd'hui, on nous propose une réforme qui profitera principalement aux très grandes sociétés, banques, assurances, fonds immobiliers: chaque année, la moitié des recettes du droit d'émission est payée par seulement 50 très grandes entreprises. Alors que les revenus stagnent et que les loyers et les primes augmentent, ce n'est pas ces entreprises qui ont besoin d'allègements en priorité en période de crise.

D'après le site internet de l'Union syndicale suisse, supprimer le droit d'émission est la première de plusieurs baisses fiscales, de quels autres avantages fiscaux parle-t-on ?

La deuxième tranche est déjà décidée au Parlement, alors que le peuple ne s'est pas encore prononcé sur la première! Cette deuxième tranche, c'est l'abolition de l'impôt anticipé - mais seulement pour les détenteurs d'obligations. Les gens qui ont quelques intérêts sur un compte épargne continueront, eux, à payer cet impôt. Dire non à l'abolition du droit de timbre d'émission, c'est maintenir un impôt modeste et indolore pour les entreprises, mais c'est aussi dire stop à cette spirale de baisse d'impôts pour les entreprises et les personnes fortunées - et stop au report de charges sur les gens qui travaillent et les retraités.

Les personnes favorables à cette suppression argumentent un meilleur esprit d'entreprise et un plus pour l'innovation, pourquoi l'Union syndicale suisse n'est-elle pas de cet avis ?

Aujourd'hui, nous avons un droit de timbre d'émission en Suisse. Et nous sommes parmi les pays les plus attractifs du monde! C'est par exemple ce que dit l'IMD. Cette attractivité, nous pouvons en être fiers. Elle provient surtout de nos excellentes infrastructures, sur nos institutions de formation, sur notre recherche, sur notre sécurité - donc sur ce que les impôts financent.

Et le modèle suisse repose aussi sur une autre idée: celle que tout le monde fait sa part. Les gens, en Suisse, travaillent dur, et paient des impôts sur chaque franc, que ce soit par l'impôt sur le revenu ou la TVA. Le pays fonctionne si les entreprises, elles aussi, aux différentes phases de leurs activités, contribuent aussi.

En cas de oui, le manque à gagner de 250 millions annuels devra être compensé par les citoyens ou par une diminution des prestations de l'Etat, savons-nous déjà quels secteurs seront touchés ?

Le plan d'ensemble, avec les autres baisses prévues, représentera plusieurs milliards. C'est pour cela qu'il faut dire un non clair à ce premier volet. Mais 250 millions, ce n'est pas rien: c'est par exemple le coût de 10'000 places de garderie, chaque année. Alors quelle est la priorité? Aider les parents d'enfants en bas âge à travailler, ou alléger les impôts des grandes entreprises qui se portent bien? La réponse est claire: il faut refuser ce cadeau fiscal inutile et malvenu.

Les allègements, il faut les prévoir pour les familles, par exemple au niveau des primes maladies.

Initiative - Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine

Bannir l'utilisation d'animaux dans les labos ?



C'est la quatrième fois que les Suisses sont appelés à voter sur ce sujet

La législation suisse est l'une des plus strictes au monde en la matière: «Une expérience avec des animaux n'est autorisée que si les résultats ne peuvent pas être obtenus autrement», mentionne Le Conseil fédéral au sujet de l'initia-

tive: «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine». Du côté du comité d'initiative, il est inexcusable de maltraiter des animaux et des patients incapables de donner leur consentement: «De nos jours, les chercheurs sont suffisamment intelli-

gents pour faire progresser la connaissance sans provoquer de la souffrance animale ou humaine», argumente le comité.

Recueillant 123'640 signatures lors de son dépôt en mars 2019, Berne juge que ce texte va trop loin: «En

cas d'acceptation, même les produits développés à l'aide de l'expérimentation animale ne pourront plus être importés et vendus». Fait assez rare pour être mentionné, l'initiative n'a recueilli aucune voix du Parlement. Si les partis politiques se disent préoc-

cupés par la souffrance animale, l'initiative n'est, à leurs yeux, pas la bonne solution.

Interviews.

Propos recueillis par Thomas Cramatte

POUR

Athénaïs Python

Porte-parole LSCV - Ligue suisse contre l'expérimentation animale et pour les droits des animaux



Les expériences avec des animaux ne sont autorisées que si les résultats ne peuvent être obtenus autrement, plaçant la Suisse comme l'un des pays les plus stricts en la matière. Les opposants à cette initiative critiquent que la législature actuelle encourage déjà la délocalisation dans des pays moins stricts. Augmentant ainsi la souffrance animale, qu'en pensez-vous?

La délocalisation à l'étranger a déjà lieu depuis longtemps, c'est notamment cela qui a fait baisser le nombre d'expériences sur les animaux en Suisse à une période. Les recherches qui peuvent être menées à l'étranger à moindre coût y sont déjà réalisées. On constate cependant que le nombre d'animaux utilisés chaque année reste stable depuis 20 ans. En l'an 2000, ce sont 556'000 animaux qui ont subi des expériences, soit exactement le même nombre qu'en 2020.

Ce qui est primordial pour nous, c'est de mettre en avant le fait que les méthodes alternatives de remplacement n'ont jamais été sérieusement soutenues en Suisse.

Environ 200 millions par année sont alloués à la recherche ayant recours aux animaux, de l'argent de la Confédération et des cantons, donc de l'argent public, qui vient de nos impôts, à vous et moi, contre seulement quelques centaines de milliers pour les méthodes alternatives.

L'expérimentation animale bénéficie donc d'un soutien financier environ 35 fois plus élevé que les méthodes alternatives.

Depuis 30 ans, le Conseil fédéral a soutenu des structures comme la Fondation de recherche 3R et le Centre de compétences 3R (dont le but est de remplacer, réduire et réformer la recherche avec animaux) mais au lieu de tout mettre en œuvre pour réellement remplacer les animaux, la plupart des projets soutenus visent à «réduire» le nombre d'expériences et d'animaux utilisés, ou «réduire» les contraintes infligées. Il y a, selon nous, un manque de volonté politique alors

même que de nombreux objets parlementaires ont été déposés sur le sujet depuis des années, demandant l'arrêt des expériences douloureuses et contraignantes.

Quelles sont les alternatives pour pallier à l'expérimentation animale ?

Pour nous, se passer d'expérimentation animale n'est pas une utopie. Il faut absolument développer des méthodes de remplacement rapidement, plus éthiques, et plus efficaces pour la santé humaine. Il y a un vrai problème de reproductibilité et de transposabilité des résultats de l'animal à l'humain, menant souvent à poursuivre des recherches peu prometteuses. Selon les dernières études scientifiques, 95 % des nouveaux médicaments développés à l'aide d'expériences sur les animaux s'avèrent inadaptés pour l'être humain. L'humain mérite, lui aussi, mieux que l'expérimentation animale. Il doit pouvoir bénéficier de traitements plus sûrs et efficaces, ce qui sera notamment possible avec l'essor de la recherche sur des organoïdes, biopuces ou modélisations informatiques.

Sans possibilités de tester des médicaments sur des animaux, l'approvisionnement en produits sanitaires serait-il réduit ?

En s'accrochant désespérément à l'expérimentation animale et son puissant lobby, notre pays a loupé la coche d'une recherche plus efficace pendant des décennies. Un retard qui ne peut évidemment pas être rattrapé si facilement. C'est pourquoi la recherche sur les méthodes de substitution doit être soutenue avec au moins autant de moyens que l'expérimentation animale.

L'argent ne manque pas. Il faut maintenant décider si nous voulons une recherche éthique et efficace tournée vers l'avenir, ou poursuivre avec le modèle animal obsolète.

Cependant, nous saluons les progrès spectaculaires qui ont été réalisés ces 10 dernières années dans le domaine des méthodes de remplacement, et ce, malgré le peu de moyens alloués à leur développement.

CONTRE

Monique Ryf

Députée PS - Municipale - commune Oron



Votre parti, tout comme les autres partis politiques, combat cette initiative. Quels sont les principaux arguments du parti socialiste pour ne pas appuyer cette initiative ?

Le parti socialiste - à l'instar de tous les partis politiques en Suisse - ne soutient pas cette initiative, car les demandes formulées sont excessives, en l'état actuel de la recherche. Mais se préoccuper de la protection des êtres humains et des animaux pour qu'ils ne servent pas de manière inutile ou exagérée de cobayes est un enjeu éthique important que personne ne conteste.

L'initiative vise à interdire l'expérimentation animale, l'expérimentation humaine et l'importation de médicaments qui feraient l'objet de recherche ailleurs dans le monde. Or cette interdiction inconditionnelle est trop radicale. Des progrès ont déjà été faits pour diminuer de manière drastique les expériences avec des animaux. Mais il n'est pas encore possible de les remplacer complètement, par exemple pour des vaccins. De même pour des tests de médicaments ou de thérapies sur des volontaires en bonne santé, il est impossible de les remplacer totalement à l'heure actuelle. Enfin, si on interdisait les importations de l'étranger, on priverait des patients d'accès aux soins, ce qui n'est pas admissible.

Le comité d'initiative estime que «la maltraitance d'animaux ou de patients incapables de donner leur consentement est inexcusable». Qu'en pensez-vous ?

Comme nous l'avons dit précédemment, l'aspect éthique de cette initiative n'échappe à personne.

Cependant, un cadre rigoureux a été mis en place pour limiter strictement les expériences qui entraînent des douleurs pour les animaux.

Le nombre d'animaux utilisés pour la recherche a beaucoup diminué et une grande partie d'entre eux - pour la plupart des souris et des rats - ont été utilisés pour des observations ou des études de comportement. Et en ce qui concerne des recherches avec des personnes incapables de discernement, on pense à aux enfants, les conditions sont encore beaucoup plus strictes.

D'après vous, le bien-être animal et la recherche sont-ils compatibles ?

La question est formulée de telle sorte qu'il est impossible de répondre par l'affirmative. Mais les animaux sont encore indispensables à certaines recherches pour tester l'efficacité et la sécurité des médicaments par exemple. Par contre, les chercheurs doivent veiller à utiliser le moins d'animaux possible et à limiter également le plus possible les contraintes.

Pour le PS, il est toutefois important d'améliorer encore la situation et des fonds doivent être consacrés à des projets de recherche sans expérimentation animale.

En cas de oui, il sera nécessaire de trouver des alternatives à l'expérimentation animale, ne pensez-vous pas que ces alternatives favoriseraient la création d'emplois ?

En cas de oui à l'initiative, ce sont au contraire des emplois qui seraient menacés. Les hôpitaux, les laboratoires de recherche dans les universités ou dans l'industrie pharmaceutique auraient des difficultés à poursuivre leurs recherches. Et le risque est important que le choix final soit celui de la délocalisation.

Mais de nouveau, le PS souhaite que des moyens soient débloqués pour encourager la recherche sans expérimentation animale avant de tout interdire et ceci pourrait être une source de création de nouveaux emplois.

Pully

Péréquation - Facture sociale

Pully dépose un recours au Tribunal fédéral

Une refonte de la péréquation intercommunale doit entrer en vigueur en janvier 2022, annonçait la conseillère d'Etat Béatrice Mettraux, en 2019. Il s'agirait d'un « éventuel transfert au canton, partiel ou total » de la facture sociale complétait-elle prudemment.

La commune de Pully, accompagnée par 12 autres communes, avait déjà déposé un premier recours en 2020. Un nouveau recours contre le décompte final 2020 a été déposé en septembre 2021. La décision du Tribunal cantonal est tombée le 10 décembre dernier, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) a rejeté le recours tout en relevant de graves dysfonctionnements du système péréquatif cantonal.

Dans un communiqué du 27 janvier, la commune de Pully précise la décision du Tribunal cantonal « De façon générale, la Cour donne raison aux communes sur plusieurs points. Elle relève que le système mis en place n'est pas adéquat et entraîne des résultats qui ne sont conformes ni à l'autonomie communale définie par la Constitution vaudoise, ni au principe de proportionnalité » et commente « Il est étonnant de constater que la Cour admet son impuissance et/ou son manque de volonté de se prononcer sur des entorses à la loi que son arrêt reconnaît pourtant explicitement ».

Pully et 12 communes ont donc déposé à nouveau un recours, mais cette fois-ci au Tribunal fédéral. Les 13 communes « souhaitent agir devant le Tribunal fédéral pour demander au canton de faire la lumière sur les dysfonctionnements que la CDAP a constatés elle-même mais qu'elle refuse de condamner ».

Pour se faire entendre par le canton, la Municipalité de Pully avait décidé de surseoir au paiement du 4^e acompte 2020 d'environ 9 millions de francs concernant le financement de la facture sociale. Aujourd'hui, elle a estimé « qu'il était politiquement adéquat de maintenir la stratégie initiée durant l'année 2020 » et a décidé de surseoir à nouveau au paiement du 4^e acompte 2021 (9 millions à nouveau).

Le Tribunal fédéral doit maintenant se déterminer sur le système péréquatif vaudois et son application.

Arvid Ellefssplass

Opinion

Oui au train de mesures en faveur des médias



Les médias sont essentiels au bon fonctionnement de la démocratie. Ils informent, aident la population à se forger une opinion politique, sans parler de la culture, du sport, de l'économie et des autres domaines de la vie. Ils permettent également le débat avec le public et la diversité des points de vue qui font la richesse de nos échanges.



Ce train de mesures qui a comme objectif de participer à assurer la pérennité de la presse locale, en assurant son autonomie et son indépendance. C'est la raison pour laquelle ces aides sont indirectes et prévues sur trois axes. Une aide à la distribution, un encouragement aux médias électroniques et un soutien aux formations initiales et continues des journalistes. Elles ne concernent en aucune manière le contenu.

La presse a perdu environ deux tiers des rentrées liées aux annonces publicitaires ces vingt dernières années. La crise du Covid, avec des pertes publicitaires de plus de 20% a empiré la situation. Les deux milliards injectés dans la publicité en ligne, surtout en faveur de Facebook, Instagram ou Google ne profitent pas aux médias suisses. Cette situation fragilise les médias classiques ainsi que les cybermédias, particulièrement dans des régions périphériques. Les grands groupes de médias sont dans la même situation vis-à-vis de la vente de l'information mais ont tout de même une meilleure viabilité en diversifiant leurs activités avec par exemple des plateformes numériques très lucratives pour l'emploi ou l'immobilier, des accords avec Google ou autres. Conseil fédéral et parlement ont opté pour des aides équilibrées qui sont soutenues par les médias et les syndicats. Les cybermédias sont mis sur le même pied d'égalité que la presse traditionnelle. Le financement est réparti à 50% pour les grands groupes et 50% pour les petits qui recevront proportionnellement plus que les grands. Le comité référendaire de la droite craint pour l'indépendance des médias qui vont profiter de ces aides. C'est le contraire que vise

Je comprends une certaine résistance à soutenir des entreprises privées. Mais là, il s'agit d'une aide limitée à 7 ans, pour permettre aux médias de faire leur transition numérique, d'innover face à la l'influence énorme et croissante des GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft). Un paysage médiatique suisse diversifié à un rôle important à jouer en nous fournissant des informations de qualité.

Le Courrier Lavaux-Oron est favorable à l'aide aux médias, conscient qu'il y a une nécessité absolue d'une restructuration dans le secteur. Il est toutefois considéré comme un « gratuit » et n'aura par conséquent pas droit à ces subventions. Il faut pour cela redéfinir les catégories existantes pour que Le Courrier et le Lausanne-Cité puissent être inclus et rester une source d'informations et de vecteur de lien social important pour notre région.

Pour ces raisons, je vous incite à voter oui au train de mesures en faveur des médias

Pierre Fonjallaz, député vert

La rubrique « Opinion » est ouverte à tous et l'auteur est responsable de ses écrits

Publicité

berdoz
électroménager & cuisines

Les soldes n'attendent que vous chez berdoz!



Déstockage de petits ménagers au showroom berdoz à Pully!

1190.-
au lieu de
1980.-

**AEG**

Lave-vaisselle
GS60 AI
13 couverts.
Auto sense.
Programme rapide 30 min.

359.-
au lieu de
449.-

**Miele**

Aspirateur Boost CX1
Filtre AirClean Hygiène.
Puissance d'aspiration élevée.
Sans sac.
Filtres durables.
Confortable et polyvalent.

1450.-
au lieu de
1880.-

**SIEMENS**

Plan de cuisson à induction
EX645FXC1M
4 foyers simultanés.
Minuterie.
Sécurité enfants.
Facile à nettoyer.

890.-
au lieu de
1790.-

**LIEBHERR**

Congélateur NO FROST
GNP 1913
Alarme visuelle.
Très économique.
Garantie 5 ans.

1250.-
au lieu de
2080.-

**AEG**

Lave-linge
LB 1360
Lave-linge chargement par le haut.
Essorage à phases multiples.
Sécurité enfant.
Softplus.

1090.-
au lieu de
1965.-

**AEG**

Four
BOBZM
Gros volume.
8 modes de cuisson.
Minuterie.
Émailage LongClean.

DOI.doligence.ch

Offres valables dans la limite des stocks disponibles.

BOSCH

SCHULTHESS

AEG

Miele

SIEMENS

Electrolux

ZUG

LIEBHERR

Berdoz Electroménager SA | Avenue de Lavaux 63 | 1009 Pully | T 021 728 30 28 | www.berdoz.ch



LE SUV COMPACT HYBRID 4x4
Essayez-le dès maintenant!

Garantie de 10 ans ou 160 000 km (selon première éventualité) à compter de la 1^{re} immatriculation, activée lors du service et valable sur tous les véhicules Toyota. Vous trouverez des informations détaillées dans les dispositions applicables en matière de garantie sur toyota.ch. Yaris Cross Elegant, 1.5 HSD, 85 kW/116 ch, consommation 5,1 l/100 km, CO₂ 115 g/km, eff. éner. A. Valeur cible pour les émissions de CO₂ de tous les modèles de véhicules immatriculés en Suisse: 118 g/km. Selon cycle WLTP.

Garage Petite Corniche
Lutry

Garage de la Petite Corniche Michel Delessert SA
route de la Petite Corniche 5 - 1095 Lutry
021 791 52 65 - info@toyota-lutry.ch
www.garage-petite-corniche.ch
Une entreprise familiale toujours à votre service
Toyota et Lexus Service

MDC
immobilier

Vous envisagez de vendre votre bien immobilier ?

Nous avons des acquéreurs potentiels qui recherchent activement à acheter un objet dans la région.

Contactez-nous au **079 683 27 39** ou au **021 991 71 89** pour une estimation offerte.

www.mdcimmobilier.ch

MADZOVSKI
Marjanco

Jardinier
Paysagiste

En Ogoz 2, 1071 St-Saphorin
marjancomadzovski@gmail.com

079 614 66 17
021 946 46 41

Menuiserie
du Tronchet sa

Le Tronchet – 1091 Grandvaux
Atelier 021 799 24 83
Fax 021 799 16 57
www.menuiserieдутronchet.ch
menuiserieдутronchetsa@gmail.com

Depuis 34 ans à votre service

VOTATION FÉDÉRALE

13 février 2022 on vote !

Initiative populaire interdiction de l'expérimentation animale et humaine

Initiative populaire enfants et jeunes sans publicité pour le tabac

Modification de la loi fédérale sur les droits de timbre

Loi fédérale sur un train de mesures en faveur des médias

Plus d'infos sur vd.ch/votations

Achat automobiles
Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile
Paiement comptant

Pascal Demierre
078 609 09 95

www.autoromandie.ch

Studio de 22 m² à louer à Servion

Entièrement rénové, de plein pied, avec place de parc. Kitchenette, douche italienne WC. Idéalement, bureau, ongles, physio ou autres.

Fr. 850.-
079 450 32 42 (photos sur demande). Non fumeur.

Dany Cats' services

Prend soins de vos protégés pendant vos absences

Prestations:

- Nourrir l'animal
- Nettoyer la litière
- Jeux
- Câlins/brossage
- Arroser les plantes
- Relever le courrier

Nombreux autres services selon demande
Tarifs et renseignements 079 206 40 67

Envie de restaurer vos meubles par un artisan ?

Atelier Décoration

Atelier décoration En Face
Christian Gilliéron, tapissier-décorateur - Grand-Rue 5, 1083 Mézières
☎ 079 358 35 28 - ☎ 021 903 28 41 - www.atelier-enface.ch

Grand choix de tissus

Solidarité

Nager pour offrir un accès... à l'eau !

Avec une rare détermination, et une préparation physique et mentale quasi quotidienne, la jeune nageuse vaudoise Flavie Capozzi s'apprête à réaliser un exploit d'exception, l'été prochain : la traversée du Léman aller et retour, entre Genève et Veytaux, sur une distance de 150 km.

Cette passionnée de natation, qui vient de fêter son 24^e anniversaire, le 10 janvier dernier, a certes le goût de la performance, mais son défi comprend surtout une dimension philanthropique: réunir des fonds au profit de l'organisation humanitaire Morija, basée au Bouveret, en Valais, pour donner un accès à l'eau aux personnes les plus démunies d'Afrique subsaharienne. Le Courrier soutient vivement ce projet et invite celles et ceux, entreprises ou particuliers qui le souhaitent, à s'y associer.

La souriante nageuse de Gland n'en est pas à son coup d'essai: en août 2019, elle avait déjà parcouru le Léman à la nage dans le sens de la longueur sur une distance de près de 75 km, entre Le Bouveret et Genève, au profit de deux associations qui œuvrent pour les enfants atteints de handicap ou de cancer. L'exploit sportif fut un succès et plusieurs centaines de supporters avaient joyeusement fêté l'arrivée de la jeune femme aux Bains des Pâquis, à Genève. Mais un aller-retour exige un effort bien plus considérable qui n'est pas exempt de risques.

« Pour le moment, je m'entraîne en piscine cinq fois par semaine. On verra au mois d'avril, si je peux reprendre mes entraînements dans le lac. J'ai aussi deux séances de musculation par semaine et quelques séances de yoga », nous a confié Flavie, entre deux cours de natation dispensés à des jeunes. Outre son papa et sa maman, Luigi et Sophie, dont les conseils et la présence lui sont précieux, la nageuse vaudoise bénéficie du soutien d'une équipe de professionnels emballés par son projet: préparateurs physiques, médecin, masseuse, nutritionniste, etc.

En 2019, il avait fallu à Flavie 30 heures et 19 minutes pour effectuer les 73 km de la traversée du lac à la brasse. Cette année, il s'agira de nager sur une distance deux fois plus importante, en triomphant de la fatigue et des courants. « J'ai prévu de prendre

le départ le 28 juillet et de nager jusqu'au 30. J'espère y arriver en une cinquantaine d'heures. Je suis très motivée », déclare-t-elle avec enthousiasme et la certitude de réaliser cet exploit qui sera une première.

Ce nouveau défi de Flavie Capozzi appelle un élan d'enthousiasme et de solidarité pour lui permettre d'achever non seulement son exploit sportif, mais aussi son projet humanitaire. Toutes les contributions, des plus modestes aux plus généreuses, sont les bienvenues pour lui assurer cette victoire qu'elle appelle de ses vœux et qu'elle mérite. La balle est dans le camp de celles et ceux qui ont été ou seront touchés par son projet.

Georges Pop

caposoph@hotmail.com - www.flaviecapozzi.ch



La jeune sportive espère réunir des fonds pour donner un accès à l'eau aux personnes les plus démunies d'Afrique subsaharienne



Photo © Flavie Capozzi

Cully

L'humour est une tradition chez les Vaudois, par ailleurs parfois si potus

T'es d'la r'vue ?

« T'es d'la r'vue ? » me lance mon beaufrère quand je lui souhaite bon anniversaire avec une semaine de retard. J'ignore de quoi il parle jusqu'à ce que mon camarade Doriane Bianco, rencontré au marché de Cully un jour neigeotant de fin novembre 2021, remet immédiatement ma pendule à l'heure: « Viens à la Revue de Bourg-en-Lavaux ! Tu vas bien te marrer ».

Aussitôt dit, aussitôt « fête », et me voilà mort de rire toute une soirée à « La Revue est démasquée », magistral spectacle d'humour endiablé emmené par des artistes de Lavaux jouant admirablement leurs propres rôles d'habitants du cru.

Avec cette fine équipe - Michel Trolliet à l'écriture et Laure Delgrande à la mise en scène - on sent se déridier tout le pays dans la mouvance

d'un René Morax et ses « Quatre doigts et le pouce » ou encore d'un Emile Gardaz et son impayable Ouin-Ouin. On rit sans méchanceté de Madame la Pasteure qui réclame un nombre minimum de présences en son église désertée. On rit du syndic toujours en tournée électorale, serrant des mains qui ne se tendent pas avec un enthousiasme débordant. On valse au rythme de la « Vache à mille francs » de la boucherie Nardi. Certaines scénettes comme « L'invitation » ou « Tous les fromages Brie » sont de l'allure d'un Grock ou d'un Chaplin.

A la sortie, les bravos fusent: « On a pissé aux culottes de rire » s'esclaffe une dame, comme à l'issue d'un récit de François Silvan. Car l'humour est une tradition chez les Vaudois, par ailleurs parfois si potus. Jean Villard Gilles célèbre les clowns et les humoristes dans son épatante chanson « Le Rire et ses rois ». Oui, chers artistes de cette magnifique revue, vous êtes démasqués, et faites désormais et à jamais partie de la belle bande du Rire et ses rois !



« Alors, ces fous qui nous ont tant fait rire dans le malheur, la fatigue et l'effroi, Libres enfin, sous un ciel en délire, Riront, Seigneur, tout leur soûl, mais de joie ! »

Comédien et comédienne d'un « grand » soir, non tu ne mens pas quand tu dances, quand tu chantes, quand ton rire est roi ! Chapeau ! Santé ! La pandémie, l'accablement et la tristesse n'auront pas, grâce à vous, le dernier mot. Le poète sait que le rire et la joie sont appréciés en haut lieu par ce Dieu qui est tout humour et mène la danse des jours. Notre-Dame de Lavaux, riez pour nous !

Pierre Dominique Scheder, chansonnier-poète, Chexbres



Publicité

Non aux milliards du contribuable pour les millionnaires zurichoïses des médias

LOI SUR LES MÉDIAS
NON
LE 13 FÉVRIER

La Confédération entend désormais subventionner les riches éditeurs à hauteur de 178 millions de francs par an afin de les faire tomber sous la coupe des politiques. C'est un poison pour la démocratie. Par conséquent, le 13 février, dites « Non » à ce financement aussi inutile que néfaste des médias par l'État.

medias-train-de-mesures-non.ch





Votre hebdomadaire
chaque jeudi
dans votre boîte aux lettres !

Un vrai plaisir...





Puidoux

Conseil communal du 27 janvier

Prévenir le risque d'une rupture des conduites d'eau

Pour la première séance de 2022, le président Jean-Marc Mocellin n'avait pas un ordre du jour très copieux au menu de cette soirée toujours en configuration pandémique à la salle Forestay au Verney.

Il a pu passer rapidement à l'unique préavis municipal du soir concernant l'assainissement d'un mur de soutènement, le remplacement de conduites souterraines et la réfection de la chaussée au chemin de la Croix.

Si la Municipalité a souhaité présenter ce préavis déjà maintenant, c'est que le risque d'une rupture des conduites d'eau de la ville de Lausanne provenant du Pays d'En-Haut et du Pont de Pierre est bien réel et menace de déverser jusqu'à 20'000 litres/minutes sur la route et les vignobles en contrebas. Il y a donc urgence à entreprendre ces travaux dans les meilleurs délais et ils devraient débuter au mois de mars et durer environ 6 mois.

La route sera fermée durant tous les travaux.

Ce gros chantier permettra la reconstruction complète d'un mur de soutènement sur environ 15m et l'assainissement général du reste du mur sur environ 100m. Le remplacement des infrastructures souterraines et la réfection de la chaussée. La ville de Lausanne va remplacer la totalité de sa conduite d'eau sur ce tronçon. Le coût général est budgété à Fr. 605'000.-.

Après la prise en charge des travaux concernant la part des propriétaires impliqués pour la réfection du mur, la part de la ville de Lausanne pour la conduite d'eau et de l'ACPRS pour les autres conduites et de quelques subventions cantonales, l'investissement final pour la commune de Puidoux peut être estimé à Fr. 308'000.-.

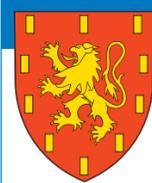
Après lecture des rapports favorables de la commission ad'hoc par Estelle Butty et de la commission de gestion par Jean-Bernard Chevalley, c'est à l'unanimité que ce préavis a été accepté.

Dans les diverses communications, c'est toujours la pandémie qui tient la vedette au sein de l'ORPC qui voit fondre son effectif passant de 630 en 2021 à 490 au début 2022, et aussi pour la première fois à l'UAPE (Unité d'accueil pour la petite enfance) qui a dû fermer durant une semaine faute d'enseignantes.

Jean-Pierre Lambelet



Photo © Jean-Pierre Lambelet



Oron

Répartition des dicastères pour la législature 2021-2026

Olivier Sonnay, syndic

Administration générale, finances, aménagement du territoire, communication et archives*

Thierry Menétrey, vice-syndic

Services industriels, eau, EC et EU, bâtiments et domaines

Daniel Sonnay

Routes, voirie, espaces verts, vignes, développement économique et forêts

Romain Richard

Développement durable, informatique, culture et sport*, affaires sociales et promotion du terroir*

Eric Ramseyer

Constructions, ressources humaines, cultes et paroisses

Anne-Cécile Uldry

Parascolaire et petite enfance, déchets, sécurité 3P (PC-Pompier-Police), tourisme et santé

Monique Ryf

Ecole, sociétés, manifestations, transports et gares*, jeunesse* et office de la population

La Municipalité

* nouveaux dicastères

Brèves

Les archives de la presse de la Broye, du Jorat et du Gros-de-Vaud accessibles en ligne gratuitement

Plus de 175 ans de journaux régionaux en ligne : la plateforme Scriptorium de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU Lausanne) met gratuitement à disposition du public les archives de la presse de la Broye, du Jorat et du Gros-de-Vaud de 1843 à 2019 sur **Scriptorium**. bcu-lausanne.ch.

Les communes de Moudon, de Lucens, de Payerne et du Mont-sur-Lausanne, *La Broye Hebdo*, *Le Courrier Lavaux-Oron*, *L'Echo du Gros de Vaud*, *Clin d'œil*, l'Imprimerie moudonnaise, la Bibliothèque nationale suisse (BN) et la BCU Lausanne se réjouissent d'annoncer la mise en ligne d'une importante collection de journaux publiés dans la Broye, le Jorat et le Gros-de-Vaud. L'ensemble numérisé comprend quelque 420'000 pages provenant d'une vingtaine de journaux. La numérisation de cette vaste collection offre une plongée et un regard précieux sur la vie et l'histoire de toute une région particulièrement riche et dense en publications.

Sur Scriptorium, la recherche peut se faire par date, par mot-clé ou par publication. L'indexation des mots contenus dans les parutions scannées permet de retrouver des événements ou des anecdotes de la vie de la Broye, du Jorat et du Gros-de-Vaud, dans un numéro particulier ou une page précise de l'un ou l'autre journal.

Le coût de la numérisation et de la mise en ligne de cette collection s'établit à CHF 106'000.-, avec le soutien des différents partenaires. Parmi ceux-ci, la Bibliothèque nationale a contribué à hauteur de CHF 25'000.-. Un important travail de numérisation a également été réalisé par les médias partenaires.

Lancé en 2012, Scriptorium est une plateforme électronique qui répond à la mission de sauvegarde du patrimoine vaudois et à sa mise à disposition du public. À ce jour, près de 7,5 millions de pages et 120 titres sont accessibles en ligne, gratuitement.

BCU Comm.

Laurent Damond Médiateur Avocat à Lausanne

Médiation

www.laurentdamond.ch

La neige

Les résultats d'une médiation, cette alternative au procès, peuvent être stupéfiants, comme ont pu le constater deux voisins. En l'occurrence, les parties ont pu s'expliquer sur un conflit passé et des solutions plus économiques et plus aisées ont pu être trouvées pour l'avenir.

Carole et Pierre vivent depuis de très nombreuses années dans une charmante petite villa, située à 800 mètres d'altitude et surplombant le lac Léman. Si leur logement est d'un entretien facile durant la belle saison, l'hiver ils doivent régulièrement déneiger leur chemin d'accès, afin de sortir de chez eux en voiture. Généralement, Pierre se charge de cette tâche pénible avec sa pelle à neige.

Maryline et John habitent aussi une maison individuelle sise à proximité du couple. Par le passé, il y a eu quelques tensions entre les voisins au sujet des places de parc. En effet, lorsque Carole et Pierre accueillent des amis à la maison, ceux-ci se sont parqués à quelques reprises sur les places privées de leurs voisins. Si à l'époque les deux couples se sont expliqués à ce sujet, les relations sont restées tendues et actuellement ils ne se parlent quasiment plus.

Habituellement, Maryline et John ne déneigent pas l'accès à leur propriété. En effet, ceux-ci roulent au volant d'un 4X4 et ils arrivent à sortir sur la route principale sans trop de difficultés. Toutefois, alors qu'une nuit il a beaucoup neigé, John n'a pas pu sortir de chez lui malgré son véhicule adapté. Ainsi, avec Maryline ils ont décidé d'acquérir une fraiseuse à neige au lieu d'une pelle, afin de se faciliter la tâche au combien rébarbative du déneigement.

Ainsi, à la première occasion John démarre son nouvel engin afin de dégager son chemin d'accès. La machine est fantastique et libère rapidement la route en propulsant la neige sur le chemin de Carole et Pierre. Ce dernier est fâché, car il doit non seulement enlever la neige qui est tombée, mais encore celle que

John a envoyé, pour se faciliter la tâche, en direction des voisins. Pierre ne manque pas de le faire savoir à John et il s'ensuit une vive altercation verbale.

Les deux épouses ont conscience que la situation entre leur mari pourrait rapidement dégénérer. Afin d'éviter que le conflit prenne l'escalade, elles décident de contacter un médiateur. En effet, toutes les deux souhaitent pouvoir vivre sereinement dans leur coin de paradis. Après quelques téléphones les deux couples s'engagent dans une médiation.

Ainsi, après plusieurs séances, différentes propositions sont examinées par les deux couples et des solutions sont retenues. Les parties ont pu évoquer leurs difficultés passées. Ils ont ainsi réglé définitivement les rancœurs liées à l'utilisation des places de parc par les amis de Carole et Pierre. Pour le futur, ils réalisent qu'il serait plus simple de procéder à un déneigement commun de leur chemin. Ils conviennent de se partager l'utilisation de la fraiseuse, laquelle sera entreposée chez Maryline et John. Carole et Pierre paieront la moitié de la machine servant au déneigement. Les jours de neige, à tour de rôle John et Pierre dégageront non seulement leur partie privative mais encore celle des voisins.

Cette médiation a non seulement permis de trouver des solutions plus efficaces, mais encore de vivre paisiblement ensemble. Elle a ainsi évité de mettre le doigt dans l'engrenage d'une procédure judiciaire.

Laurent Damond, avocat

Unihockey

Il n'y a pas beaucoup de clubs qui ont des équipes juniors

L'UHC Belmont-sur-Lausanne victime de son succès !

Tous les enfants en âge de scolarité ont pratiqué ou vont jouer à ce sport de plus en plus populaire qu'est le unihockey. L'UHC Belmont-sur-Lausanne représente fièrement notre région avec un succès certain.

En 1985, l'Association suisse d'unihockey voyait le jour à Sarnen. C'est aussi en 1985, que l'actuel UHC Belmont-sur-Lausanne a été créé. Actuel? Pour être précis, il s'agissait de l'UHC Pully. En 1991, la commune pulliérane ne pouvait plus mettre de salle à disposition du club qui est alors allé s'établir chez les Cancoires où une période était disponible pour occuper la salle de gymnastique.

Plus qu'un club, une bande d'amis

Ce petit détail géographique étant précisé, il est temps de passer au vif du sujet: l'histoire récente du club et le joli parcours effectué par sa première équipe qui est en fait... la deuxième garniture de

l'UHC Belmont-sur-Lausanne. Vous n'avez pas tout saisi? Voici donc l'explication! Au début des années 2000, un groupe d'amis d'enfance, comme le décrit le président Christophe Grivel, reprend le flambeau du club. A cette époque, l'UHC oscille entre la troisième et la quatrième ligue. L'équipe sera même reléguée en cinquième ligue au terme de la saison 2008/09 pour ne plus remonter depuis lors. Qu'importe la catégorie, le plaisir de pratiquer le unihockey demeure et la bande de copains à toujours plaisir à se retrouver du côté de Belmont-sur-Lausanne. «Il y a des gens qui viennent de Fribourg, d'autres du canton du Valais. A la base, ils étaient de la région. Ils continuent à venir jouer avec nous à 40 ans passés car effectivement, nous sommes plutôt une bonne équipe et nous nous marrons bien».

Victime de son succès, l'UHC Belmont crée une deuxième équipe

Parallèlement aux cancoires qui poursuivent leur petit bonhomme de chemin dans la bonne

humeur, le unihockey se démocratise de plus en plus. «C'est un sport qui est beaucoup pratiqué à l'école actuellement. Il suffit juste d'une canne. On voit que le hockey sur glace est un bon vecteur, mais c'est beaucoup plus compliqué de devenir joueur de hockey, même quand on est jeune. Il faut que les parents soient derrière. Il faut un investissement de temps et d'argent. Alors que pour le unihockey, il faut une paire de baskets, une canne et départ. C'est ce qui fait que ce sport est de plus en plus populaire auprès des jeunes. C'est un moyen de toucher au hockey sur glace mais sans les coûts et sans l'investissement». Ce sport qui devient à la mode fait venir quelques jeunes à l'UHC. La très bonne ambiance qui règne au sein du club fait le reste: les nouveaux joueurs deviennent de plus en plus nombreux, jusqu'à ce que le club bimondi soit face à un dilemme. «A ce moment-là, nous avons été obligés de faire un choix: soit nous montions une deuxième équipe avec ces jeunes, soit nous (ndlr: la bande d'amis des années 2000) arrêtons pour leur laisser la place. Nous leur avons donc dit de trouver encore quelques copains dans le but de créer une nouvelle équipe. Ils n'ont pas eu de peine à faire venir des joueurs et c'est ainsi que nous nous retrouvons avec deux équipes».

Des jeunes qui ne cessent de grimper les échelons

La jeune garde de l'UHC est lancée dans le bain lors de l'exercice 2014/15. Au terme de son premier championnat, elle est déjà promue en 4^e ligue. Elle y restera jusqu'au terme de la saison 2019/20 écour-

tée par l'arrivée du Covid. Bien que stoppée (il ne restait qu'une ronde à jouer), elle est validée. Les Cancoires qui étaient alors premier du classement sont promus en 3^e ligue. Toujours pour des raisons sanitaires, le dernier championnat n'a connu que quatre rondes. C'est donc cette année que les hommes du président Grivel connaissent leur première saison presque complète (ndlr: elle a une nouvelle fois été arrêtée pour cause de Covid mais reprendra le 13 février prochain. Une ronde de championnat aura lieu à Belmont le 20 mars) dans cette nouvelle catégorie de jeu avec un joli succès puisqu'ils occupent actuellement la 2^e place du classement à mi-parcours. «C'est leur première saison complète en 3^e ligue. Nous leur avons dit que l'objectif est le maintien. On voit qu'à mi-championnat ils sont deuxièmes, à trois points du leader. Pour le moment, une promotion en 2^e ligue reste possible. Ce n'est pas un objectif, mais nous n'allons pas dire non à une promotion si elle se présente».

La LNB et un mouvement juniors

Bien évidemment, l'histoire de l'UHC ne se résume pas qu'à la création de cette nouvelle équipe. Lorsque l'on demande à Christophe Grivel quels ont été les hauts faits du club cancoire, celui-ci cite deux autres points: «A l'époque il y avait très peu d'équipes. Le club évoluait alors en LNB. Au fur et à mesure que les équipes se créaient, ils ont descendu les échelons». Mais ce qui fait sans conteste la fierté du club, c'est le fait d'avoir participé à la création d'un mouvement juniors. «En 2013, nous avons créé un mouvement juniors avec le club d'Epalinges. Il vole maintenant de ses propres ailes et nous sommes sortis de ce mouvement. Par contre, c'est quelque chose que nous aimons bien rappeler car il n'y a pas beaucoup de clubs qui ont des équipes juniors. C'était un besoin que nous avions à l'époque».

Eric Moser



Photo © Eric Moser

Rugby

Rugby ? Santé ! Soyez les bienvenus à notre soirée périssportive !

Après une pause d'hiver bien méritée pour nos sportives et sportifs du Rugby Club Palézieux, il est arrivé le temps de se remettre d'aplomb: préparation physique, plans de jeux, week-end de cohésion, renforcement musculaire.

Dans cette danse préparatoire, le comité du RCPalézieux a mis en place une soirée d'information sur certains aspects spécifiques de mise en condition dans le sport d'élite. Cette soirée est dédiée aux soins «autour du rugby» animée par des professionnels de la santé. Stéphanie Neri, diététicienne au centre Ados Riviera et joueuse de rugby, mettra en lumière les différents stades d'alimentation avant et après match, ainsi que la récupération hydrique. Dionys Rutz, physiothérapeute, proposera quelques pistes sur la commotion cérébrale, sa récupération si importante et d'autres lésions rugbystiques courantes à traiter de manière simple et efficace.

Nous accueillons volontiers toutes personnes qui s'intéressent à ces problématiques le vendredi 11 février à la salle polyvalente de Palézieux-Village, à 19h30.

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet: rugbypalezieux.ch

Sylvie Albertoni, présidente RCPalézieux

Rugby ? Santé !
Soirée Périssportive

Quand ?
Le vendredi 11 février 2022 à 19h30

Où ?
Salle de Gym
Palézieux Village
Chemin de la Bougne 5

Qui ?

- * La Nutrition dans le Rugby
Stéphanie Neri, Diététicienne
- * La Commotion, ce n'est pas un geste héroïque !
Dionys Rutz, Physiothérapeute
- * Prévention et Récupération des blessures
Dionys Rutz, Physiothérapeute

Inscription par WhatsApp au : 076 576 27 94

Prix de l'inscription : Pour les membres : GRATUIT
Pour les non-membres : 5frs




Les Thioleyres

Samedi 12 février prochain, avec l'Amicale des Thioleyres

Et si l'on se retrouvait autour d'une fondue sportive ?

Samedi 12 février prochain, l'Amicale des Thioleyres renoue enfin avec sa traditionnelle sortie raquettes suivie d'une fondue. Une rencontre fort appréciée devenue un rendez-vous annuel, qui comme bien d'autres manifestations, n'a pas pu s'inscrire au calendrier 2021.

Invitation aux Thioléris et bienvenue à toute personne intéressée

Fondée en 2012, l'Amicale des Thioleyres est composée d'un petit groupe d'habitants, désireux de garder une identité villageoise, en organisant une manifestation par saison, afin de se retrouver et de faire connaître à d'autres cette petite localité d'Oron modestement lovée au cœur de la campagne, dotée d'un magnifique panorama sur les Préalpes fribourgeoises et vaudoises.

Un bol d'air suivi d'un caquelon gourmand

Petits et grands, sportifs ou moins sportifs, vous êtes attendus avec vos raquettes, le samedi 12 février prochain sur la place du Village, à 10h15, pour un parcours d'environ 1h30. Si la neige venait à manquer, la balade se fera simplement à pied, sur l'un des nombreux chemins qui sillonnent les alentours. Après ce parcours dans la nature, il sera temps de se réchauffer, dans la salle villageoise, autour d'une fondue apprêtée avec le délicieux mélange de fromages de la laiterie Maillard, de Palézieux-Village. Les personnes ne désirant pas faire la sortie raquettes sont les bienvenues pour le repas dès 12h. Le certificat covid sera obligatoire, uniquement pour la partie qui se déroulera à l'intérieur.

L'Amicale, qui déjà fourmille d'idées pour les prochaines manifestations, vous attend nombreux et se réjouit de vous retrouver et de rencontrer de nouveaux visages. Elle serait aussi particulièrement heureuse d'accueillir de nouveaux membres, habitants des Thioleyres, au sein de sa petite équipe.

Gil. Colliard



Sortie raquettes et fondue le 12 février

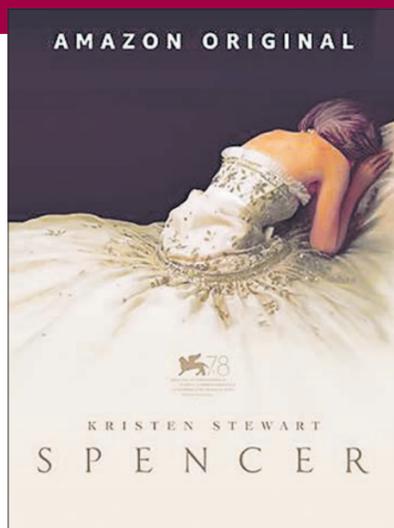
Rendez-vous 10h15, Les Thioleyres, place du Village

Fondue uniquement : 12h, Les Thioleyres, salle villageoise
Inscription jusqu'au 10 février au 079 487 98 43Prix: Adulte: Fr. 18.-
Enfant: Fr. 9.-

Boissons offertes. Passeport covid obligatoire pour la fondue

Cinéma

« Spencer » de Pablo Larraín, 2021



Comme une perle dans la soupe

Inspiré de trois jours décisifs de la vie de Lady Diana Spencer, ce quasi-biopic-sans-vraiment-l'être illustre avec force l'enfermement d'une princesse. Sous le titre, les costumes et la pacotille, le film semble parler d'un universel féminin.

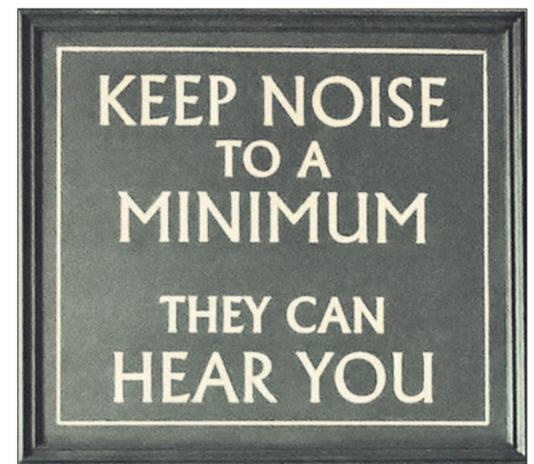
royale. Si Diana apparaît tôt dans le montage alterné révélant ces préparatifs, le reste de la famille royale semble, quant à elle, cachée derrière les lourdes parois de la cuisine sur lesquelles trônent un écriteau « Evitez de faire du bruit, ils peuvent vous entendre ».

Sainte Tradition

A son arrivée - tardive - dans la résidence, Diana subit la pesée traditionnelle. « Personne n'est au-dessus des traditions » lui rebat-on les oreilles comme on rabrouerait un cancre que « personne n'est au-dessus des règles ». Dans ce microcosme d'altesses au-dessus du commun des mortels, à l'image de ce que disent le prince William et le prince Harry, parlant du haut de leurs neuf ans de leurs privilèges, le monde est en effet régi par la tradition encore plus que par les lois. Cette tradition pesante, qui ne prend par exemple pas en compte les troubles du comportement alimentaire de la princesse de Galles dans cette première scène, est la première d'une longue suite d'instant où la sacro-sainte tradition éclipsé toute possibilité de prendre en compte l'humain plutôt que le rôle désindividuant qu'ils et elles ont à jouer. Or à ce stade du film, outre Diana, les membres de la famille sont encore réduits à un « they », un « ils » qui les désignent avec distance dans la bouche de celle qui les craint autant qu'elle les fuit, et que l'image, très resserrée sur l'héroïne du film, ne nous montre pas encore.

Du homard aux égouts

L'essentiel du mal-être de la jeune femme s'exprime cependant la tête dans les toilettes, où elle régurgite tout ce qu'on la force à ingérer. Le film se penche dès lors sur ses problèmes de boulimie, ce trouble du comportement alimentaire qui exprime le manque par la sur-absorption. Ce manque s'illustre à merveille dans les beaux souliers du palais royal, dans ces visages froids (dés)incarnés par Jack Farthing et Stella Gonet, jouant le prince Charles et la reine Elisabeth. Inhumaine et rigide, la famille - outre les enfants, qui au contraire viennent illuminer l'écran - donne vie au manque affectif de la princesse, jouant parfaitement son rôle d'entité unique prise dans la machine à tradition monarchique à laquelle la princesse de Galles ne peut se résoudre. Sans cesse en retard, habillée de noir, ou à midi comme elle devrait l'être le soir, elle semble à chaque instant tenter de trouver le moyen de contrôler une vie trop réglementée pour être humaine. La nourriture, dernier moyen de contrôle de cette réalité, est ainsi rejetée, tout comme le collier que le prince Charles lui a offert. Ces deux axes narratifs, la nourriture et le collier de perle, se



« Evitez le bruit, ils peuvent vous entendre » : dans Spencer, le pronom pluriel prend des aspects fantomatiques

rejoignent ainsi dans une fabuleuse séquence rêvée, ou plutôt cauchemardée, durant laquelle Diana se plie avec horreur à ce qui est attendu d'elle. Des perles tombent dans la soupe, pour forcer l'indigestion comme pour souligner ce que la tradition suggère d'oppression féminine et de privilège masculin. Plus qu'un réel biopic, Pablo Larraín parle d'une femme opprimée par les règles et le rôle qu'on lui impose de jouer; une situation qui ne manque pas de résonner avec de nombreuses expériences d'une vie de femme.

Charlyne Genoud

Fable, nom féminin : récit allégorique d'où l'on tire une moralité

Quatre ans après « Jackie », le presque biopic sur Madame Kennedy, et au lendemain du film « Ema », qui retraçait en 2019 le parcours mouvementé d'un couple de danseurs à Valparaíso, le réalisateur Pablo Larraín revient sur le devant de nos écrans avec cette « fable inspirée de faits réels », ainsi qu'il aime à la nommer. L'histoire est ainsi basée sur celle de Lady Diana aux fêtes de Noël 1991; trois jours de célébration réglés au millimètre près, trois jours à supporter en souriant alors qu'elle sait depuis peu que le prince Charles la trompe et que l'information est connue de toutes et tous. Le temps s'étire durant ces deux heures face à l'écran relayant trois jours de souffrance intérieure que les cordes de la musique stridente fait résonner; dans la famille royale depuis pourtant dix ans, une princesse de Galles au bord de l'implosion.

Ils peuvent vous entendre

Pour cadrer son long-métrage, Pablo Larraín choisit de l'entamer par les préparatifs: des voitures très chargées en homards et en autres victuailles vont toutes dans la même direction, à savoir vers Sandringham House, l'une des résidences de la famille royale britannique dans le Norfolk. La caméra qui suit ces caisses scellées se tourne ensuite vers ceux qui dirigent les opérations: les premiers personnages que l'on découvre sont ainsi le majordome et le chef cuisinier, véritables militaires de l'organisation



Sur les ruines de son enfance, la princesse de Galles semble tenter de digérer



Kristen Stewart incarne Diana Spencer dans le dernier film de Pablo Larraín, présenté à la dernière Berlinale

Réflexion

C'est quoi ce... délire ?

marqué lors d'un match international ou en quatrième ligue de sa région, cela relève de la même, osons le dire, hystérie.

On pense cette fois à l'agissement de certains sportifs. Il est vrai néanmoins, d'une certaine catégorie de « pseudos sportifs » qui, souhaitons-le, sont heureusement... minoritaires. Oui! Mais!

Que se passe-t-il ?

Il vient de marquer un but. Peut-être un beau geste... puis l'hystérie. Les hurlements, les yeux exorbités, les bras en croix sublimement une divinité qu'il ne connaît même pas, mais espérant fort probablement d'entendre les sonneries d'écus non... trébuchants. Incroyable car la scène n'est pas... à son paroxysme.

Contagion ?

Oui! Certainement et on ne peut plus s'en étonner. Ses partenaires se projettent vers lui pour le magnifier par une euphorie de délire hurlant qui

ne mériterait qu'une prise en charge par un spécialiste en psychiatrie.

Pourquoi cette volonté de l'exagération, pour ne pas impliquer le sens du ridicule, par ces agissements de rue? Ce ne sont pas les entraîneurs qui vous l'obligent... bien au contraire puisque ces excitations inconditionnelles vous annihilent fort probablement une concentration obligée en respect à vos partenaires.

Non? Vraiment ce n'est pas ça... le sport!

Pourquoi une telle exagération de scènes souvent insoutenables? Quelle en est la raison, tout en sachant que l'on retrouve ces mêmes agissements mimés par des enfants. Triste mimétisme. Alors, pour vous soigner... Observez, comparez et apprenez par l'exemple que vous offrent ces vrais sportifs regardant leur médaille mondiale ou olympique avec ce sourire simple, beau, pour communier avec les applaudissements de ses concurrents... et du public.

Néanmoins, pour en arriver à cette maîtrise découlant également d'une certaine éducation en harmonie de critères souhaités à chaque sportif, il est également à reconnaître que le sport reste une expression importante de son existence. Ce n'est pas en le pratiquant que tout sportif et sportive doivent en oublier les fondamentaux qui peuvent démontrer positivement l'aura du champion.

Pour cela... il n'aura pas la nécessité d'ériger « sa » statue! A moins d'espérer qu'elle soit déboulonnée dans les vingt ans!

Chaque sportive et sportif peuvent en étudier sa propre réflexion. Du moins... espérons-le.

Pierre Scheidegger
Panathlon-Club Lausanne



Photo DR



Non... ça, ce n'est pas du sport!

Chaque sportif, chaque vainqueur ou perdant a, semble-t-il, le plaisir de s'entraîner pour parfaire sa personnalité. C'est du moins ce que l'on pourrait « penser » ou... « espérer »!

On ne va pas essayer de comprendre certains comportements d'un public plus que fanatique et attristant pour ne pas utiliser un terme... que l'on ne voudrait pas lire dans cette rubrique « Réflexion(s) ».

Et pourtant!

Comme certains virus, la contagion touche à tous niveaux. Du but

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

Horaires (CSR et AAS)
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

SERVICE SOCIAL
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

RÉSEAU APERO
Accueil à la petite enfance Région Oron
Coordinatrice: Mme Christine Favre
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133
Route de Grandvaux 14, Cully, tél. 021 799 99 88
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.
Rens. 079 240 48 98 - www.eveilloron.com
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.
Rens. 078 719 36 95 - www.lasantedudos.ch

MÉDECIN DE GARDE
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

PHARMACIE DE SERVICE
7/7 jours, de 8h à 24h
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne
Tél. 021 613 12 24

Permanence 24h/24h: 0848 133 133

Di 6 février de 11h à 12h
Pharmacie de l'Hôtel de Ville, Echallens
Tél. 021 883 00 70

TRANSPORTS BÉNÉVOLES
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

VÉTÉINAIRE DE SERVICE
Région Oron-Lavaux - Service des urgences
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 149

DIFFICULTÉ: 2/4

THIERRY OTT

8	7			1			2
	4	6				3	7
			6			5	
9			7	8	6		
		2	4	6			
	6			7			
2	3				5	8	
4			3			2	1

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

Le même chiffre ne peut figurer :

- qu'une seule fois par colonne ;
- qu'une seule fois par ligne ;
- qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°148
5 9 1 3 6 7 4 8 2	
4 2 8 5 9 1 6 3 7	
9 7 6 8 4 2 5 9 1	
8 6 4 2 3 5 1 7 9	
1 3 2 6 7 9 8 5 4	
7 5 9 4 1 8 2 6 3	
6 4 5 7 2 3 9 1 8	
9 8 3 1 5 4 7 2 6	
2 1 7 9 8 6 3 4 5	

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 6 février 2022

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux
Oron 10h00

Paroisse de Belmont-Lutry
Lutry 10h00

Paroisse du Jorat
Mézières 10h00
Mézières 20h00

Paroisse de Pully-Paudex
Prieuré 10h45
Chamblandes 9h15

Paroisse de Savigny-Forel
N/A

En cas de doute, rendez-vous sur www.eerv.ch

Paroisse de St-Saphorin
St-Saphorin 10h15
Chexbres 19h30

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE

N/A

ÉGLISE CATHOLIQUE

Lutry 10h00 messe
Oron 10h00 messe
Promasens 18h00 samedi
Ursy 10h00 messe

Paroisse de Villette
N/A

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Love of fate
Documentaire de Pierre-Alain Meier
vostfr - 12/16 ans
Ma 8 février à 20h

Petite Solange
Fiction de Axelle Ropert
v.f. - 16/16 ans
Ve 4 et sa 5 février à 20h
Di 6 à 16h et lu 7 février 20h

Jane by Charlotte
Documentaire de Charlotte Gainsbourg
v.f. - 16/16 ans
Je 3 février à 20h, sa 5 février à 18h
Di 6 à 16h et lu 7 février à 20h

La panthère des neiges
Docu de Marie Amiguet & Vincent Munier
v.f. - 10/10 ans
Ve 4 février à 20h, sa 5 février à 16h
Di 6 février à 18h

Ouistreham
Fiction de Emmanuel Carrère
v.f. - 12/16 ans
Je 3 février à 20h, sa 5 février à 18h
Di 6 février à 20h

Les leçons persanes
Fiction de Vadim Perelman
v.f. - 12/16 ans
Di 6 et ma 8 février à 20h

Chexbres

The Mauritanian
de Kevin Macdonald
Ma 8 et me 9 février à 20h30

Cinédoc: Une histoire à soi
de Amandine Gay
Ve 11 février all day

Carrouge

Encanto, la Fantastique Famille Madrigal
Animation de Jared Bush et Charise Castro Smith
v.f. - 0/8 ans
Ve 4 et sa 5 février à 17h

En Attendant Bojangles
Comédie dramatique de Régis Roinsard
v.f. - 14/16 ans
Ve 4 et sa 5 février à 20h30

Retrouvez d'autres informations sur www.cinemadoron.ch / www.cinechexbres.ch / cinema-du-jorat.ch

GARAGEDELACROIX-LUTRY.CH

ISUZU

M21 TRUCKS

Charge Utile 1100 kg
Remorquable 3500 kg

ISUZU D-MAX

Charge Utile 1200 kg
Remorquable 3500 kg

ENTRETIEN TOUTES MARQUES

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 3 au mercredi 9 février 2022

Mis à jour le 01.02.22

Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 3	+8° +3°	+8° +3°	+8° +5°
VE 4	+6° +1°	+4° +1°	+6° +1°
SA 5	+5° +0°	+3° -2°	+5° +1°
DI 6	+4° -1°	+3° -4°	+5° +0°
LU 7	+6° +1°	+4° +0°	+7° +1°
MA 8	+7° +1°	+5° +0°	+8° +1°
ME 9	+8° +0°	+6° -2°	+8° +1°

AGENDA

Oron

Tous les dimanches dès 13h à la patinoire, raclette ou fondue, rés. 076 576 39 07.

Pully

12 février à l'Octogone, 19^e édition
Lavaux-classic « La taille » avec Igor Zchetuev et Xavier Philips.

Servion

Café-théâtre Barnabé, Rés. 021 903 0 903, www.barnabe.ch

repas-spectacle 19h, spectacle 20h30.

Certificat Covid requis.

4, 5 11 et 12 février

«Hollywood, la comédie musicale».

Les Thioleyres

12 février de 10h à 18h, sortie raquette et fondue de l'Amicale des Thioleyres.

Rendez-vous sur la place du Village des Thioleyres, à 10h15.

Inscription au 079 487 98 43.

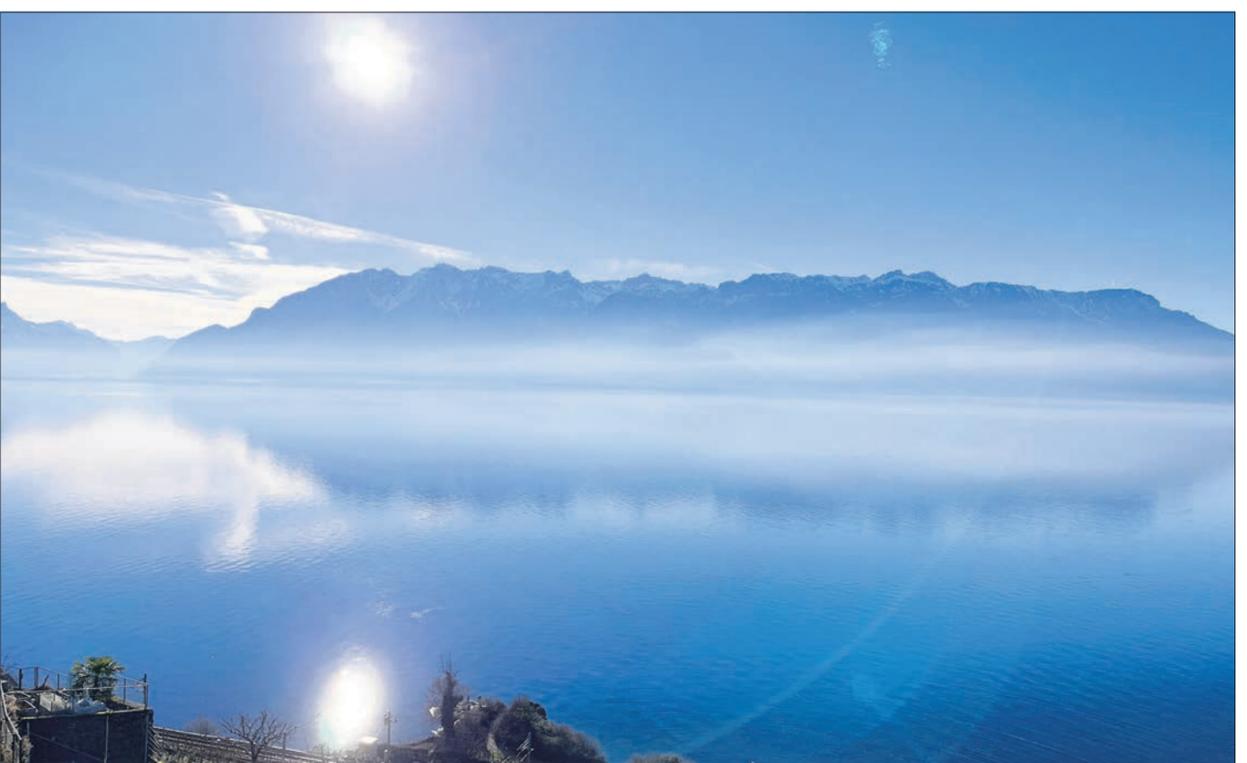


Photo: © AE

IMPRESSUM

ABONNEMENT

1 an Fr. 92.-
(> fin 2022 - Fr. 84.-)

IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

RÉDACTION

Arvid Ellefssplass
redaction@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 05

ADMINISTRATION

Les Editions Lavaux-Oron Sàrl
26, route de l'Industrie - 1072 Forel
Tél./Fax: 021 908 08 08/09
www.le-courrier.ch

MISE EN PAGE

C. Maman, B. Marro et A. Kaeser
annonces@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 01

PHOTOGRAPHE OFFICIEL

Michel Dentan
www.md-photos.ch

PUBLICITÉ

Jean-Philippe Barbey
jphbarbey@le-courrier.ch
Tél. 079 434 78 79

TIRAGE

Elargi: 25'000 exemplaires
Elargi XXL: 42'000 exemplaires

ÉDITEUR / DIRECTEUR

Olivier Campiche
olivier.campiche@le-courrier.ch
Tél. 021 908 08 08

Retrouver votre journal sur toutes les plateformes!



Publicité

0422

POMPES FUNÈBRES

GÉNÉRALES SA
Sabine Martinet-Christen
Oron-la-Ville
021 907 97 61 (24h/24)
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES
www.pfg.ch

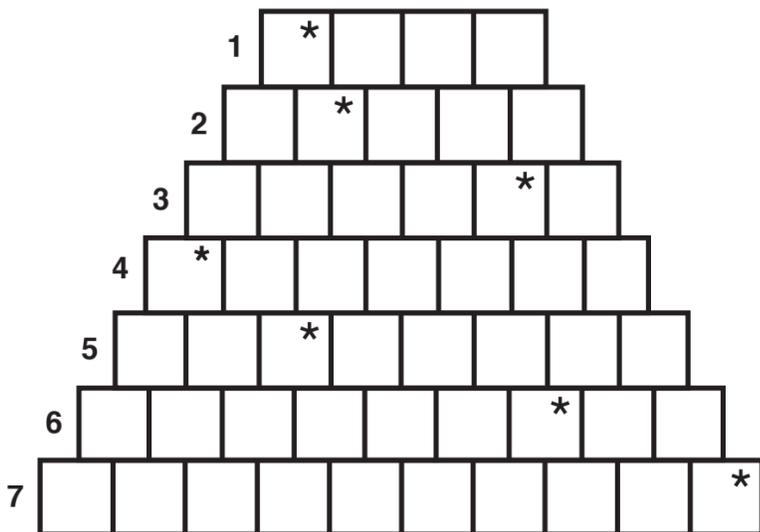
Test

Lots de roses

Fleur ou emblème, c'est une reine très populaire. Mais prudence ! Ce test vous réserve quelques épines...

- La rose peut prendre de multiples teintes. Mais quelle est sa couleur originelle ?
- Rouge foncé : **allez au 4**
- Jaune : **allez au 6**
- Rose pâle : **allez au 10**
- Bravo ! Dernière question, la 13.
- Pas du tout ! Le tagète, c'est, communément, la rose d'Inde – ou l'oeillet.
On poursuit avec la question 5.
- Eh non ! Retour au 1.
- En France, un de ces partis politiques a choisi la rose comme emblème. Lequel ?
Le parti socialiste : **allez au 11**
Le parti des verts : **allez au 14**
- Eh non ! Retour au 1.
- La « rose de Noël », ça vous dit quelque chose ? Il s'agit d'une variété... :
... d'ellébore : **allez au 2**
... de lis : **allez au 12**
- Bien sûr ! Alors que le tagète, c'est, communément, la rose d'Inde – ou l'oeillet.
On poursuit avec la question 5.
- D'une pierre ! C'est une cristallisation de gypse qu'on trouve dans les dunes du Sahara.
Bonne journée !
- Eh oui ! Question suivante, la 15.
- Mais oui ! Et maintenant, la question 7.
- Pas de chance ! Il s'agit de l'ellébore noir. Dernière question, la 13.
- La rose des sables n'a que l'apparence de la fleur. En fait, il s'agit d'un coquillage ?
Ou d'une pierre ? Réponse au 9.
- Mais non ! C'est le parti socialiste. Et maintenant, la question 7.
- Comment s'appelle la fleur du rosier sauvage ?
- Le tagète : **allez au 3**
- L'églantine : **allez au 8**

Pyramide Suisse



Sept villages de Suisse alpine se cachent dans cette pyramide. Chaque définition vous fournit un indice.

Une fois que vous aurez rempli la grille, vous pourrez former le nom d'un huitième village de Suisse alpine avec les sept lettres marquées d'une étoile dans la pyramide.

- Fait partie de l'Oberland bernois
- Entre Sion et Sierre
- Pour y arriver, on tourne à gauche au Sepey
- Station de pointe en Valais
- Valaisan qui a gardé son charme
- Culmine à près de 2000 mètres
- Entouré d'un massif qui porte le même nom que le village

Mots de tête

		N	E
		L	E
		N	S
		M	I

		E	N
		G	E
		T	O
		R	E

		O	N
		R	F
		U	F
		V	E

		V	E
		M	E
		O	S
		I	T

Les deux lettres de tête manquent à ces mots ; les deux mêmes lettres pour les quatre mots de chaque grille.
Première étape du jeu : découvrir ces quatre groupes de deux lettres. Puis, les assembler pour former un mot avec ces huit lettres qui... vous causera une colle !

Lettre cachée

CHATS

SKIFF - MOULE

JOURNELLEMENT

TOUR - OPERATEURS

JUDEO - ALLEMANDES

VASCULO - NERVEUSES

YACHTS - MEN - NOYADE

ZOOLOGUE - BAGOU

KOUGLOF - PUMA

ZEBRANT

Une seule lettre n'est écrite qu'une fois. Laquelle ?

T	I	V	L
S	O	L	A
E	M	L	A
E	L	A	V

E	V	N
F	U	N
R	F	N
N	O	N

G	E	M	I
S	N	S	G
T	I	G	E
O	T	I	O

T	I	E	N
T	I	G	E
C	R	A	N
S	I	E	N

1. Jeu « Mot de tête »
Le mot : (gé - ti - ne - la) gélatine
2. Jeu « Lettre cachée »
La lettre l n'est écrite qu'une fois.
3. Jeu « Pyramide Suisse »
1. Lenk
2. Crans
3. Lysin
4. Verbier
5. Champéry
6. Chandolin
7. Diablerets
et le huitième village : VILLARS

Solutions :

Exposition

A l'Atelier De Grandi, à Corseaux-Vevey, samedi et dimanche de 14h à 18h, jusqu'au 20 février 2022

Le monde industriel de Jo Gundry à l'Atelier De Grandi

La villa moderniste construite en 1939 par l'architecte Alberto Sartoris abrite une exposition originale, qui nous change des innombrables toiles à sujet bucolique. Nous ne savons pas grand-chose de la vie de l'artiste, aujourd'hui décédée. Jo Gundry est née aux Etats-Unis, dans l'Iowa. Très vite, elle s'est installée à Paris, puis sur les rives du lac Léman, à St-Prex. Elle a exposé dans plusieurs pays européens et aux Etats-Unis. L'exposition de Corseaux constitue un extrait de celle présentée à Genève par THE BUSINESS HARBOUR en 2020-2021.

tableaux. Attaque urbaine montre les crocs géants d'une pelle mécanique suspendus comme une menace au-dessus de buildings de verre. L'artiste veut-elle signifier par là une certaine déshumanisation d'un monde industriel moderne inquiétant? Ce n'est pas certain, car ses toiles font songer à celles commandées par le gouvernement de F.D. Roosevelt pour exalter les grands travaux commandités par l'Etat pendant le New Deal des années trente. Nous y voyons donc davantage de fascination que de rejet.

Dans certaines œuvres, Jo Gundry a introduit des personnages fabuleux tirés de l'univers des contes, ou fantastiques, tels des sortes de Martiens aux yeux en forme de phares. Cet aspect, parfois un peu à la limite de l'univers Disneyland, rencontre moins notre adhésion. Avec cependant des réussites, comme Monsieur Poulpe, qui prend la forme d'un robot géant.

A l'étage de la villa, on rencontrera des toiles plus douces et sereines, représentant des paysages naturels, où arbres et feuilles restent très stylisés. Il vaut la peine aussi de visionner la vidéo qui présente de nombreuses autres œuvres de Jo Gundry, notamment celles faisant référence au monde technologique et industriel, et qui ne figurent pas dans la petite exposition de Corseaux.

Pierre Jeanneret

« Jo Gundry », L'Atelier De Grandi
Corseaux-Vevey, chemin de l'Entre-deux-Villes 7
Samedi et dimanche de 14h à 18h
Jusqu'au 20 février 2022



L'Atelier De Grandi



J.G. « Monsieur Poulpe » (1984)

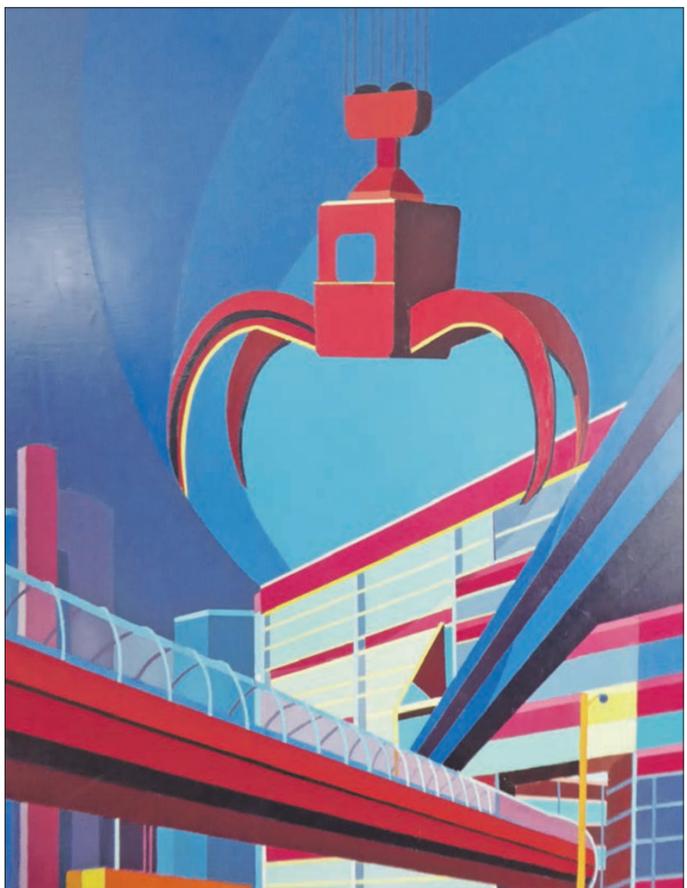


J.G., « Eglise et arbres »

Jo Gundry s'est beaucoup intéressée au monde industriel (usines, raffineries de pétrole avec leurs tuyauteries, plates-formes de forage, barrages...). Ses toiles, très graphiques, ont une construction extrêmement rigoureuse, qui font un peu penser au dessin technique. Elle travaille ses couleurs par à-plats. On remarquera que les êtres humains sont quasi absents de ses



J.G., « Au bord du lac »



J.G., « Attaque urbaine »



Jo Gundry, « Le mystère de la chambre jaune » (1972)

Publicité

ACTION du mardi 1 février
au samedi 5 février

Branches Lait Cailler

56 x 23 g

42%

18.95 au lieu de 33.-

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE

PROCHAINES ÉDITIONS

10
février

17
février

24
février

3
mars

Livraison des textes **VENDREDI 16h** Délai supplémentaire sur demande
redaction@le-courrier.ch

Livraison des annonces **VENDREDI 12h**
LUNDI 12h si emplacement réservé avant vendredi
annonces@le-courrier.ch

ACTION du mardi 1 février
au samedi 5 février

Carré fumé

Cou, env. 700 g, les 100 g

28%

-.99 au lieu de 1.39*

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop
Samedi 8h-18h non-stop
1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21
Tél. 021 907 64 10

DENNER
PARTENAIRE